

**DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA COMPTABILITE NATIONALE**

**DIRECTION DE LA COMPTABILITE NATIONALE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES**

**DIVISION DES ETUDES ECONOMIQUES
ET DES STATISTIQUES FINANCIERES**

**ELABORATION DE L'INDICE HARMONISE DE LA
PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)**

Présentation des résultats

Décembre 2008

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES	I
LISTE DES TABLEAUX	II
SIGLES ET ABREVIATIONS	III
AVANT-PROPOS	IV
I INTRODUCTION	1
II POINT DE REPERE METHODOLOGIQUE	3
2.1 Champ couvert par l'étude	3
2.2 Quelques caractéristiques de l'IHPI	4
2.3 Année de base	6
2.4 Base de sondage	6
2.5 Modalités pratiques de constitution de l'échantillon des entreprises à enquêter : taille, mode de tirage, échantillonnage	7
2.6 Principes pour sélectionner les produits à observer et choisir	8
les séries témoins	8
2.7 Calcul des coefficients de pondération	11
2.7.1 Calcul du coefficient de pondération k_{pi} d'un produit Pi	11
2.7.2 Calcul du coefficient de pondération k_{SBj} d'une sous-branche SBj ---	11
2.7.3 Calcul du coefficient de pondération k_{Bl} d'une branche Bl	11
2.8 Présentation du questionnaire IHPI	12
2.8.1 Données quantitatives par produit industriel caractéristique de l'entreprise	12
2.8.2 Données quantitatives au niveau de l'entreprise	12
2.9 Présentation du questionnaire EHOI	12
2.10 Collecte de données	13
2.10.1 Dépôt du questionnaire	13
2.10.2 Relance du questionnaire	14
2.10.3 Ramassage du questionnaire.....	14
2.11 Contrôles et rectifications à effectuer sur les données	14
2.11.1 Contrôles à effectuer sur les données.....	14
2.11.2 Rectifications à effectuer sur les données	15

2.11.3 Estimation de données manquantes -----	15
2.12 Saisie et traitement des données collectées -----	15
2.13 Calcul des indices de la production industrielle -----	15
2.13.1 Modalité de calcul des indices élémentaires Produit -----	16
2.13.2 Modalité de calcul des indices pondérés Sous-branche -----	16
2.13.3 Modalité de calcul des indices pondérés Branche -----	16
2.13.4 Modalité de calcul de l'indice global -----	17
2.13.5 Indices Corrigés Jour Ouvré (Indice CJO) -----	17
2.14 Calcul des soldes d'opinions (Q1 à Q11) et des proportions de réponses (Q12 et Q13) des chefs d'entreprises industrielles -----	18
2.14.1 Calcul du solde global d'opinions des chefs d'entreprises industrielles (Q1 à Q11) -----	19
2.14.2 Calcul des cumuls d'opinions des chefs d'entreprises industrielles (Q12 et Q13) -----	19
2.14.3 Calcul du solde d'opinions au niveau des branches -----	19
III. PRESENTATION DES RESULTATS -----	20
3.1 Indice harmonisé de la production industrielle -----	20
3.1.1 Indice global de la production industrielle (base 100 en 2002) -----	20
3.1.2 Indice de la production industrielle par branches d'activité (base 100 en 2002) -----	21
3.2 Solde d'opinions des chefs d'entreprises industrielles -----	28
3.2.1 Solde global d'opinion des chefs d'entreprises industrielles -----	29
3.2.2 Analyse des séries des différents Soldes d'opinion -----	31
4.1 Au niveau régional -----	36
4.2 Au niveau national -----	36
4.2.1 Difficultés méthodologiques -----	36
4.2.2 Difficultés liées aux ressources financières -----	37
4.2.3 Difficultés liées aux ressources humaines -----	37
V. PERSPECTIVES -----	38
VI. CONCLUSION -----	39
ANNEXES -----	40

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle du 3^{ème} trimestre 2003 au 4^{ème} trimestre 2007.</i>	21
<i>Figure 2 : Evolution de l'Indice de l'activité extractive</i>	24
<i>Figure 3 : Evolution de l'Indice de la production alimentaire</i>	24
<i>Figure 4 : Evolution de l'Indice de la production matériaux de construction</i>	25
<i>Figure 5 : Evolution de l'Indice de la production d'électricité</i>	25
<i>Figure 6 : Evolution de l'Indice de la production d'eau</i>	26
<i>Figure 7 : Evolution de l'Indice production métallique</i>	27
<i>Figure 8 : Evolution de l'Indice Groupe Produits Chimiques</i>	27
<i>Figure 9 : Evolution de l'Indice Groupe Produits Matériaux de Construction</i>	28
<i>Figure 10 : Evolution de l'Indice Groupe Produits Manufacturiers</i>	28
<i>Figure 11 : Evolution du solde d'opinion relatif à la production</i>	31
<i>Figure 12 : Evolution du solde d'opinion relatif aux perspectives de production</i>	32
<i>Figure 13 : Evolution des soldes d'opinion relatif aux carnets de commande</i>	32
<i>Figure 14 : Evolution du solde d'opinion relatif aux stocks de produits finis</i>	33
<i>Figure 15 : Evolution du solde d'opinion relatif aux perspectives des prix de vente</i>	33
<i>Figure 16 : solde d'opinion relatif aux perspectives de l'emploi</i>	34
<i>Figure 17 : Evolution de la part des entreprises utilisant plus de 75% de leur capacité de production</i>	34
<i>Figure 18 : Evolution de la part des entreprises utilisant moins de 50% de leur capacité de production</i>	35
<i>Figure 19 : Evolution de la part des entreprises utilisant une capacité de production se situant entre 50% & 75%</i>	35

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Présentation des branches et sous branches d'activité et leur pondération dans l'IHPI</i>	10
<i>Tableau 2 : Evolution de l'indice global de la production industrielle</i>	20
<i>Tableau 3 : Evolution des indices branches</i>	22
<i>Tableau 4 : Evolution des indices Divisions</i>	22
<i>Tableau 5 : Variations annuelles des indices Divisions</i>	23
<i>Tableau 6 : Solde global de réponses des chefs d'entreprises industrielles aux questions Q1 à Q11 de l'Enquête Harmonisée d'Opinion dans l'Industrie (en pourcentage)</i>	29
<i>Tableau 7 : Solde de réponses des chefs d'entreprises industrielles aux différentes réponses à la question Q12 de l'Enquête Harmonisée d'Opinion dans l'Industrie (en %)</i>	30
<i>Tableau 8 : Solde de réponses des chefs d'entreprises industrielles à la question Q13 de l'Enquête Harmonisée d'Opinion dans l'Industrie</i>	31

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
ASCI-NH	Application pour le Suivi de la Conjoncture dans l'Industrie Nationale Harmonisée
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAHT	Chiffre d'Affaires Hors Taxes
CAHTBi	Chiffre d'Affaires Hors Taxes total Branche i
CAHTPi	Chiffes d'Affaires Hors Taxes du Produit i
CAHTPt	Chiffes d'Affaires Hors Taxes Total de tous les produits
CAHTSBi	Chiffre d'Affaires Hors Taxes total de la Sous Branche i
CAHTsti	Chiffre d'Affaires Hors Taxes total de la Série Témoin i
CCAIT	Chambre du Commerce de l'Agriculture et de l'Industrie du Togo
CJO	Corrigé Jour Ouvré
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
DCNP	Division des Comptes Nationaux et de la Prévision
DE	Direction de l'Economie
DGI	Direction Générale des Impôts
DGSCN	Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DSF	Déclarations Statistiques Financières
EHOI	Enquête Harmonisée d'Opinion dans l'Industrie
ETEIT	Enquête Trimestrielle auprès des Entreprises Industrielles au Togo
HT	Hors Taxes
IHPI	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
IPI	Indice de la Production Industrielle
NAEMA	Nomenclature des Activités des Etats Membres d'AFRISTAT
NOPEMA	Nomenclature des Produits des Etats Membres d'AFRISTAT
PARI	Programme d'Appui Régional à l'Intégration
PARSTAT	Programme d'Appui Régional à la Statistique
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POND	Pondération
REM	Recensement des Entreprises Modernes
SOTOCO	Société Togolaise de Coton
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VABCF	Valeur Ajoutée Brute au Coût des Facteurs
VABCF/PM	Valeur Ajoutée Brute au Coût des Facteurs ou au Prix du Marché

AVANT-PROPOS

La Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs, les indicateurs de suivi de l'activité industrielle intitulés : « Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) et l'Enquête Harmonisée d'Opinion dans l'Industrie (EHOI) ».

L'élaboration de ces indicateurs constitue la mise en œuvre de l'un des volets du PARSTAT qui sont : IPI, Note de conjoncture et Base de données sur la compétitivité. Elle permet ainsi à la DGSCN de reprendre une activité longtemps mise en veilleuse pour cause de multiples difficultés.

Elaborés par trimestre pour des raisons pratiques, l'IHPI et l'EHOI ont pour rôle de donner une vision statistiquement représentative de l'évolution de la production industrielle au Togo. Ainsi, les données collectées depuis le 3^{ème} trimestre 2003 suite à l'atelier de validation de la méthodologie harmonisée, ont permis de donner une vue d'ensemble des tendances de l'évolution de l'activité productive de l'industrie et des différentes Branches et Sous-Branches qui la composent. L'objet de ce rapport est de présenter la méthodologie harmonisée utilisée et les résultats obtenus.

La production harmonisée de ces indicateurs vient compléter la série des méthodes harmonisées d'élaboration des autres indicateurs, initiées par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) dans le cadre de la surveillance multilatérale. A l'instar de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), l'IHPI et l'EHOI devraient être produits dans tous les Etats membres de l'UEMOA.

C'est le lieu de remercier l'Union Européenne dont l'appui financier a permis la mise en œuvre de ce dispositif d'élaboration. Les remerciements vont également à l'UEMOA, à l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), à la Direction de l'Economie, pour leur assistance technique et matérielle. Nous tenons à féliciter toute l'équipe technique et les stagiaires de la DGSCN qui ont travaillé sans relâche et parfois dans des conditions difficiles pour l'aboutissement de l'élaboration de ces indicateurs.

Nous espérons que ces indicateurs serviront à tous ceux qui œuvrent pour le développement économique de l'UEMOA en général et du Togo en particulier.

**Le Directeur Général de la Statistique
et de la Comptabilité Nationale**

Kokou Yao N'GUSSAN

I INTRODUCTION

De la nécessité d'élaborer un indice harmonisé de la production industrielle

Dans le cadre de la surveillance multilatérale des économies des pays de la sous-région, la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a préconisé, pour tous les Etats membres, l'élaboration des indicateurs conjoncturels en vue d'apprécier périodiquement l'évolution de leurs productions industrielles. L'activité industrielle étant le moteur de tout développement économique, la mesure de son évolution est une nécessité.

Au sein de l'UEMOA, un indice harmonisé de la production industrielle permet de comparer les performances économiques des pays membres. Chaque entreprise peut comparer la croissance annuelle de sa production avec celle de sa branche de rattachement afin d'évaluer ses propres performances au niveau du pays d'accueil et au niveau de la sous-région.

Ainsi, dans le cadre du Programme d'Appui Régional à la Statistique (PARSTAT), les méthodologies conçues pour l'élaboration de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) et de l'Enquête Harmonisée d'Opinion dans l'Industrie (EHOI) ont été validées au cours d'un atelier tenu du 23 au 27 juin 2003 à Ouagadougou. A cet effet, une enquête trimestrielle auprès des entreprises industrielles est préconisée dans tous les pays de l'UEMOA.

Importance de l'IPI / IHPI dans l'analyse économique

L'Indice de la Production Industrielle est un indicateur de suivi de la production des branches industrielles et de l'ensemble de l'industrie d'un pays.

Il annonce ou confirme une orientation de la production industrielle à laquelle on s'attend d'un investissement et permet aux gouvernants et investisseurs de réagir à ses infléchissements ou changements. Aussi, un investisseur pourra-t-il examiner les taux de croissance de la production de différents segments de marché pour sélectionner les plus porteurs.

L'Indice de la Production Industrielle contribue aussi au diagnostic conjoncturel et permet aux pouvoirs publics tels que les ministères de l'économie et des finances et de l'industrie de suivre l'évolution du tissu industriel et d'être attentifs aux tendances annuelles de la production et au détail dans la description de ces tendances ainsi qu'au déroulement des cycles macroéconomiques.

En somme, l'industrie étant au centre de tout développement économique, l'indice de la production industrielle est un indicateur qui permet de mesurer la santé économique d'un pays.

Historique

La toute première élaboration de l'indice de la production industrielle remonte à 1994. Elle a été réalisée par la Direction de la Statistique. L'un des objectifs de cette étude était de suivre la reprise des activités industrielles après les événements que le pays a connus entre 1990 et 1994 (troubles socio-politiques de 1990, grève générale de novembre 1992, dévaluation du FCFA le 11 janvier 1994). Financée par la Coopération Française, la production de cet indice n'a duré que quelques mois, faute de moyens financiers.

Après cette interruption, il a fallu six (6) ans pour que l'élaboration d'un nouvel indice de la production industrielle reprenne ; mais cette fois-ci, il est élaboré par la Direction de l'Economie (DE). Pour les besoins d'analyses et de prévisions économiques, et en l'absence

d'un indicateur de la production industrielle, la DE a décidé d'élaborer un indice de la production industrielle basé sur la production de 11 entreprises industrielles installées au Togo. Actuellement cet indice continue d'être élaboré.

Comme il a été signalé plus haut, l'élaboration d'un indice harmonisé de la production industrielle à partir de 2003, vient de la nécessité éprouvée par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine d'harmoniser les statistiques des pays membres. En outre, elle permet de disposer d'un indicateur plus fiable au niveau national et comparable au sein de l'UEMOA.

Mise en place du dispositif d'élaboration de l'IHPI et de l'EHOI

Conformément aux recommandations de la Commission de l'UEMOA, la DGSCN qui a en charge la production des différents indicateurs statistiques, a initié depuis le troisième trimestre 2003 une enquête dénommée Enquête Trimestrielle auprès des Entreprises Industrielles au Togo (ETEIT)¹ qui se déroule au début de chaque trimestre.

Malgré le ralentissement des travaux de mise en place d'outils harmonisés de production et d'analyse statistique pour le suivi de la production industrielle dans les huit Etats membres de l'UEMOA, la DGSCN grâce aux appuis techniques de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) et financier de l'Union Européenne (UE) à travers le Devis Programme Pari 2, a continué à mettre en place le dispositif de collecte et de traitement des données de la production industrielle suivant la méthodologie adoptée lors de l'atelier de validation de juin 2003.

Les différentes missions effectuées au Togo par la Commission de l'UEMOA dans le cadre de la mise en place des outils harmonisés, ont permis à la DGSCN de corriger le traitement des données effectuées depuis le troisième trimestre 2003 afin d'obtenir des indicateurs fiables.

Le présent rapport fait le bilan de chacune des activités effectuées dans la mise en oeuvre du projet en présentant les résultats obtenus et les difficultés rencontrées. Il permet ainsi de lancer la publication trimestrielle de l'Indice Harmonisé de la production Industrielle et des soldes d'opinions des chefs d'entreprises industrielles au Togo.

¹ Cette opération se déroule au début de chaque trimestre.

II POINT DE REPERE METHODOLOGIQUE

Comme indiqué dans l'introduction, la Commission de l'UEMOA a proposé une méthodologie harmonisée pour l'élaboration trimestrielle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) et de l'Enquête Harmonisée d'Opinion dans l'Industrie (EHOI).

1°) Cette limitation générale relative à l'élaboration trimestrielle ne préjuge :

- ni de la périodicité des données collectées, qui en général est trimestrielle dans la plupart des pays de l'UEMOA, mais qui peut-être aussi mensuelle,
- ni de la période de référence des données primaires collectées qui peut être mensuelle ou trimestrielle selon le pays membre.

2°) En fait, il s'agit de deux méthodologies harmonisées différentes :

La première, centrée sur l'étude de la production industrielle, utilise des données primaires exclusivement quantitatives ; le questionnaire est adressé de préférence au chef du service production.

Quant à la deuxième, elle est basée sur des données primaires de nature qualitatives de type enquête d'opinion dans l'industrie ; ici le questionnaire s'adresse au chef d'entreprise.

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle respecte les principes méthodologiques généraux des indices de production industrielle. L'objectif reste toujours de pouvoir mesurer trimestriellement l'évolution de la production industrielle en quantité au moyen d'indices, par référence au trimestre moyen d'une année de base récente suffisamment représentative.

La méthodologie générale de l'EHOI est destinée à recueillir l'opinion des responsables d'entreprises industrielles sur l'évolution de la conjoncture au niveau de leur propre activité industrielle. Les résultats de ce type d'enquête viennent renforcer et compléter les informations fournies par l'IHPI.

2.1 Champ couvert par l'étude

Les agents économiques concernés sont les entreprises (ou les établissements) et parmi elles, l'IHPI ne se rapporte qu'aux entreprises industrielles. Il s'agit principalement de celles qui exercent leurs activités dans des usines, des chantiers, des carrières et des mines. Si l'on se réfère à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs, l'IHPI se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en compte que l'activité productrice des entreprises dudit secteur. Au Togo, les unités considérées sont toutes des entreprises industrielles, les établissements n'ayant pas de production suffisante pour figurer dans l'échantillon.

La production des entreprises industrielles que l'indice se propose de mesurer n'est pas en valeur courante (francs CFA), mais en quantité physique qui sort à chaque période des usines, chantiers, mines et carrières. L'évolution de la production industrielle en francs CFA courants résulte à la fois des variations des quantités produites et des prix à la production des entreprises. Ainsi l'IHPI ne réagit qu'aux mouvements des quantités produites.

Aussi, les unités de compte recherchées pour suivre la production seront-elles des nombres de pièces ou d'appareils, des mètres de fils, des mètres carrés de tissus, des tonnes de ciment, des litres de shampoings, des kwh d'électricité ... etc.

L'enquête harmonisée d'opinion dans l'industrie vise la même population que celle de l'enquête spécifique pour l'IHPI dans le but de permettre des rapprochements fructueux entre les informations plus qualitatives de la première et plus quantitatives de la seconde.

2.2 Quelques caractéristiques de l'IHPI

L'instrument de mesure "IHPI" présente quelques caractéristiques de base que l'on va présenter en reprenant chacun des mots-clé de son objet :

- mesurer la production...
- mensuelle ou trimestrielle...
- de l'industrie sur le territoire économique correspondant au secteur moderne ...
- à l'aide d'indices.

...Mesurer la production...

Où rechercher l'information sur la production des entreprises ?

Si l'on regarde d'abord du côté de leur comptabilité générale, force est de constater que celle-ci ne fournit que des montants annuels, en francs CFA courants, tous produits confondus. Le compte « production » n'existe pas en tant que tel dans le plan comptable général : le montant de la production peut simplement se déduire d'une comparaison entre les comptes de « ventes » et les comptes de « stocks ». Ce qui est souvent très insuffisant au regard des objectifs poursuivis par l'IHPI.

La comptabilité analytique des entreprises constitue en général une base beaucoup plus substantielle d'informations sur la production industrielle. Plus développée dans les grandes entreprises, elle est souvent allégée dans la plupart des PME industrielles, notamment celles des pays de l'UEMOA.

...mensuelle ou trimestrielle ...

Si dans la plupart des pays de l'UEMOA la collecte des données se fait trimestriellement, il est préférable dans l'avenir, de collecter des données mensuelles pour suivre plus efficacement la production industrielle.

...de l'industrie sur le territoire économique correspondant au secteur moderne...

Le terme « *industrie* » rappelle que le champ de l'indicateur se limite aux unités de production du secteur dit secondaire : usines, chantiers, mines et carrières, à l'exclusion des unités des secteurs primaire et tertiaire.

Dans le cas précis de l'IPI harmonisé dans la région UEMOA, le champ de l'industrie est bien délimité suite aux recommandations de l'atelier de juin 2003. En particulier il faut bien comprendre qu'il s'agit de la définition du contour « théorique » de l'industrie. Il convient de voir dans la pratique de chacun des pays de l'UEMOA comment celui-ci s'applique concrètement :

1°) l'activité d'égrenage du coton est classée pour l'instant dans la NAEMA parmi les activités agricoles alors que cette activité est réalisée dans de véritables unités industrielles. Elle est à intégrer dans l'IHPI à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Il conviendrait sans doute de pouvoir calculer des IHPI avec ou sans égrenage de coton pour assurer les comparaisons internationales ;

2°) les industries extractives sont des activités industrielles et doivent être incluses dans le champ de l'IHPI, le fait que celles-ci poursuivent ou non leur activité économique ne préjuge pas de leur place dans l'industrie d'un pays UEMOA donné ;

3°) les activités de BTP ne peuvent pas être observées directement dans la totalité des huit (8) pays de l'UEMOA. Seule une approche indirecte par une ou plusieurs consommations intermédiaires caractéristiques semble praticable. Il n'en reste pas moins qu'il est quelque part impropre de parler d'IHPI avec BTP. Il est donc préférable de calculer d'une part, un IHPI qui intègre les matériaux de construction comme tout produit d'une activité industrielle, d'autre part un indice (indirect) de production du BTP de par sa connaissance (indirecte) à travers les productions et/ou ventes de matériaux de construction caractéristiques.

L'ensemble «*industrie sur le territoire économique*» rappelle la vocation de l'indicateur à l'exhaustivité : même si l'on ne suit la production que d'un échantillon de produits industriels auprès d'un échantillon d'entreprises, ces deux échantillons devront être suffisamment larges et bien choisis pour que la réunion des séries de production obtenues soit "représentative" de la production industrielle complète. Mais dans la pratique on est parti que d'un seul échantillon, celui des entreprises.

Le terme "*sur le territoire économique*" est bien employé au sens territorial et doit s'entendre au sens de production assurée par des unités (usines, chantiers, mines, carrières) opérant sur le sol national.

Signalons que l'atelier de juin 2003 à Ouagadougou, a proposé que le champ couvert par l'IHPI corresponde au secteur moderne² de l'industrie. Selon la méthodologie, une entreprise (ou un établissement) moderne doit :

- être enregistrée
- ou disposer d'une comptabilité formalisée et écrite, et être « visible », c'est-à-dire localisable sur le terrain.

...à l'aide d'indices

En rapportant les productions mensuelles à la production du mois moyen de l'année de base (production annuelle de l'année de base divisée par douze), on peut lire l'évolution de la production industrielle sous forme d'indices, référence année de base =100, ou encore sous forme de taux de variation de la production d'un mois sur le précédent.

Les indices de la production industrielle s'intéressent beaucoup plus à l'évolution de la production en volume sur le territoire économique qu'à la valeur proprement dite de cette production.

² Par secteur moderne, il convient de comprendre en première approche les entreprises soumises à DSF ou déclaration équivalente.

L'avantage de cette présentation sous forme d'indices est de rendre comparables les évolutions de la production de deux familles différentes de produits industriels.

Si on rapproche ainsi l'évolution de la production sur le territoire économique de ciment de celle relative au sucre blanc en poudre, il n'est guère facile de comparer par exemple l'accroissement de production en milliers de tonnes de ciment avec l'accroissement en milliers de tonnes de sucre blanc en poudre sur la même période. En revanche, dire qu'au cours d'une même période la production de ciment a augmenté de 25,4%, et que celle du sucre blanc en poudre a augmenté de 11,5%, sont deux constats qui peuvent être rapprochés.

Un deuxième avantage du suivi de la production industrielle à l'aide d'indices élaborés sur la base des nomenclatures indiquées d'activités et de produits, est de fournir un ensemble de niveaux hiérarchisés de produits industriels. Dans cette présentation, l'indice de la production d'une branche industrielle est la moyenne des indices de production des familles de produits qui s'y trouvent. On peut alors choisir à volonté le degré de finesse avec lequel examiner l'évolution de la production.

L'usage s'est ainsi établi de parler de l'indice (au singulier) de la production industrielle lorsqu'on ne s'intéresse qu'à l'indicateur macro-économique relatif à l'ensemble de l'industrie manufacturière nationale, et des indices (au pluriel) de la production industrielle lorsqu'on s'intéresse à l'instrument complet décrivant à la fois l'évolution des productions de l'ensemble de l'industrie des grandes branches, des sous-branches et des familles fines de produits industriels.

Les deux propriétés de comparabilité des indices de production d'une famille de produits à l'autre, et de chaque famille de produits avec la branche industrielle dont elle relève, sont commodes et permettent le suivi de la production.

2.3 Année de base

Des rapports de missions circulaires effectuées dans le cadre du projet actuel, il ressort qu'il est impossible de disposer d'une année de base commune pour l'ensemble des pays de l'UEMOA. Ainsi, suite aux discussions de l'atelier, il a été confirmé que l'année 1999 pouvait constituer une année pivot, chaque pays de l'UEMOA essayant de choisir une année de base satisfaisante au plus près. Cela pourra donc aller de l'année 1997 à l'année 2002 voire 2003. Afin de permettre la comparabilité des indices de tous les pays membres, une année de référence commune devrait être trouvée.

Au Togo, le Recensement des Entreprises Modernes (REM) réalisé en 2003 a permis de disposer d'importantes informations relatives aux années 2001 et 2002 sur toutes les entreprises qui y sont installées. Disposant des informations nécessaires et récentes pour les travaux d'échantillonnage, l'année 2002 a été retenue comme année de base pour l'étude. Ainsi pour le calcul de l'IHPI et de l'EHOI, le Togo dispose de la plus récente base parmi tous les pays de l'UEMOA.

2.4 Base de sondage

En prélude aux travaux d'échantillonnage, il a été absolument nécessaire de reconstituer une base de sondage fiable rassemblant toutes les entreprises industrielles du secteur moderne en 2002 (année de base).

Si le recensement industriel est le moyen idéal pour mettre à jour la base de sondage, les délais imposés par le projet ont conduit à retenir une solution pragmatique pour cette mise à jour. Pour cela, il était important de mobiliser toutes les informations disponibles dans les différents répertoires existants :

- celui de l'IPI produit par la Direction de l'Economie (DE), pour assurer le mieux possible la continuité des calculs ;
- celui de la Division des Comptes Nationaux et de la Prévision (DCNP) ;
- celui de la Direction Générale des Impôts (DGI) ;
- celui de la Chambre du Commerce, d'Agriculture et d'Industrie du Togo (CCAIT) ;
- celui de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- celui de l'Agence nationale de la BCEAO.

Cette mobilisation a permis d'établir une première liste d'unités statistiques déjà bien repérées comme faisant partie de l'industrie à titre principal ou secondaire. Ainsi, un répertoire provisoire de 203 entreprises industrielles au Togo a été constitué.

Le Recensement des Entreprises Modernes (REM) réalisé en août 2003, a servi non seulement à confirmer l'appartenance des entreprises au secteur industriel, mais également à recueillir certaines variables caractéristiques de leur activité industrielle, notamment son importance (sa valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs ou à défaut son Chiffre d'Affaires hors taxes), sa production ainsi que les principaux produits industriels qu'elles réalisent et leurs chiffres d'affaires HT correspondant. Cette méthode recommandée par l'atelier, se justifie dans la mesure où dans la plupart des pays de l'UEMOA, le tissu industriel moderne reste encore limité à quelques dizaines d'entreprises.

Ainsi, la DGSCN dispose désormais d'un répertoire de 119 entreprises industrielles pour le lancement des différentes tâches en amont du calcul de l'IHPI et de l'EHOI.

2.5 Modalités pratiques de constitution de l'échantillon des entreprises à enquêter : taille, mode de tirage, échantillonnage

L'apurement du répertoire provisoire des entreprises industrielles issu du traitement des données du recensement des entreprises modernes a consisté à éliminer les entreprises qui :

- ont des difficultés à quantifier leur production ;
- sont en cessation d'activité ;
- refusent catégoriquement de fournir des informations relatives à leur production ;
- n'existent que de nom (entreprises fictives).

Cet apurement a permis d'avoir une base de sondage de 103 entreprises industrielles regroupées en 18 branches d'activités selon la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) et la Nomenclature des Produits des Etats Membres d'AFRISTAT (NOPEMA).

L'échantillon ainsi constitué au départ est conservé jusqu'au renouvellement de la base quelque soient les mouvements survenus dans les activités des entreprises qui le composent.

Nomenclatures d'Activités /Produits des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA/NOPEMA)

Dans le cadre des travaux d'harmonisation des statistiques des Etats membres d'AFRISTAT, en vue de les rendre comparables, l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne a initié en 1998 un groupe de travail, composé de représentants des Etats membres et des organismes d'intégration sous-régionale, pour mettre au point des nomenclatures harmonisées dénommées Nomenclatures d'Activités (NAEMA) et de Produits (NOPEMA) des Etats Membres d'AFRISTAT. Financée par l'Union Européenne et par les Fonds d'AFRISTAT, l'élaboration de ces nomenclatures d'activités et de produits a fait l'objet du règlement n° 001/CM/2000 adopté par le Conseil des Ministres des Etats membres d'AFRISTAT lors de sa session du 19 octobre 2000.

Largement utilisées dans les Etats membres, les nomenclatures harmonisées sont structurées en 4 sections composées de divisions qui à leur tour se décomposent en groupes. Au sein des groupes on distingue des classes composées d'activités (NAEMA) ou de produits (NOPEMA) détaillés selon le cas (voir annexe).

Echantillon des entreprises à enquêter

Selon la méthodologie adoptée par l'atelier à Ouagadougou en 2003, il convient de classer les entreprises de la base de sondage selon les différentes (sous-) branches de l'industrie. L'échantillon des entreprises à enquêter pour l'indice et les soldes d'opinions doit correspondre à un choix raisonné visant à assurer la couverture maximale (au moins 80% à 90% de la VABCF ou du CAHT³) de chacune des (sous-) branches de l'industrie identifiées. En d'autres termes le cumul des poids (en VABCF ou CAHT) des entreprises industrielles retenues dans chaque branche doit être compris entre 80 et 90% du total de la VABCF ou du CAHT de la branche identifiée. Le choix se fait alors en sommant par branche les VABCF ou les CAHT des entreprises la composant et ceci du plus au moins important.

2.6 Principes pour sélectionner les produits à observer et choisir les séries témoins

Echantillon des produits à suivre

Une fois les entreprises industrielles sélectionnées, il importe de déterminer pour chacune d'elles les produits industriels caractéristiques au regard de leur (sous) branche(s) d'appartenance. La démarche a constitué à retenir les plus représentatifs dans l'entreprise de par l'importance du chiffre d'affaires généré.

Comme le stipule la méthodologie, les produits à suivre dans les entreprises sélectionnées doivent :

- constituer une part importante du CAHT de l'entreprise considérée (couverture de 80%) ;
- présenter une certaine stabilité technique dans le temps pour limiter les besoins de mise à jour de la liste de produits ou bien l'impact des effets qualité liés à l'évolution technologique des produits qui altère la mesure en volume de la production industrielle ;
- être facilement mesurables de préférence directement (à travers les quantités produites) ou bien indirectement (à travers les quantités livrées, les facturations ou les heures travaillées, ...).

³ Selon la méthodologie à défaut de la VABCF ou de la VABPM, le Chiffre d'Affaires hors taxes (CAHT) est utilisé.

L'échantillon préalablement retenu comprend 75 produits fabriqués par 44 entreprises qui se retrouvent dans 24 sous-branches regroupées en 14 branches.

Mais compte tenu des difficultés qu'ont certaines unités de production pour évaluer leurs productions (cas des produits d'imprimerie) d'une part et du refus catégorique de certaines unités à répondre aux questions d'autre part, 72 produits sont finalement retenus. Ces produits regroupés en 14 branches (25 sous-branches) et fabriqués par 36 entreprises, sont suivis régulièrement pour le calcul de l'indice de la production industrielle.

Choix de séries-témoin

Comme il est souvent impossible de suivre la production de tous les produits élémentaires concernés par une branche, la méthodologie recommande des regroupements préalables de « produits homogènes ». Ces regroupements sont appelés séries-témoin et constituent collectivement le panier à partir duquel est calculé l'indice harmonisé de la production industrielle. Chaque série-témoin correspond alors à une série élémentaire de l'IHPI.

Il est essentiel que les séries-témoin soient autant que possible des regroupements de produits homogènes.

Pour que les produits soient homogènes, la production doit être suivie par le même indicateur pour tous les produits de la série-témoin, soit pour l'essentiel, en quantités produites (ou bien accessoirement en quantités livrées, en facturations, en heures travaillées productives ou en quantités consommées de matières premières caractéristiques). La production doit être également disponible dans la même unité de compte.

La dispersion des prix unitaires des produits élémentaires au sein d'une série-témoin ne doit pas être trop grande si l'on veut éviter que des « effets de gamme » importants ne jouent au sein de la production de la série.

Par ailleurs, les produits élémentaires constituant la série-témoin doivent être fabriqués selon des processus industriels voisins. Ceux-ci doivent se situer au même stade de fabrication dans la branche afin d'éviter les doubles comptes dans le calcul de la production de la série.

Enfin, les produits doivent idéalement présenter des évolutions de marché et des saisonnalités similaires.

Au Togo, le tissu industriel étant limité, le problème de séries-témoin ne se pose pas. Les produits à suivre étant clairement distincts les uns les autres et leur nombre réduit, le regroupement préalable n'est plus nécessaire. Ainsi la série-témoin se résume en un seul produit.

Différentes branches suivies par l'IHPI

L'IHPI ne concerne que les sections C (industries extractives), D (activités de fabrication) et E (production et distribution d'électricité, de gaz et eau) de la NAEMA sous réserve des précisions et des limitations relatives aux recommandations de l'atelier de juin 2003. Au Togo, les branches d'activités concernées par l'élaboration de l'IHPI et appartenant aux sections ci-dessus citées (C,D et E), sont au nombre de 14 (y compris la branche d'activité d'égrenage du coton

Tableau 1 : Présentation des branches et sous branches d'activité et leur pondération dans l'IHPI

Code	BRANCHES (B)	Pond.B	SOUS BRANCHES (SS-B)	Pond.SS- B
01	ACTIVITES D'EGREPAGE DU COTON	1598	Egrenage du coton	1597,71
14	ACTIVITES EXTRACTIVES DIVERSES	1452	Extraction de phosphates et de sels de potassium, naturels	1452,26
15	FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DE BOISSONS	1943	Viandes, produits à base de viande et produits de l'abattoir	61,12
			Fabrication de corps gras	211,11
			Fabrication de produits laitiers et de glaces	284,75
			Fabrication de farines à base de céréales	564,88
			Fabrication de produits alimentaires à base de céréales	3,9
			Fabrication de sucre; mallasses	61,88
			Fabrication de boisson	502,81
	Fabrication d'eau de table et fabrication de boisson non alcoolisée	252,26		
17	FABRICATION DE TEXTILES	43,55	Fabrication d'autres articles textiles	43,55
18	FABRICATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT; PREPARATION ET TEINTURE DES FOURRURES	0,9	Fabrication d'articles d'habillement	0,9
22	FABRICATION DE PAPIER, DE CARTON, EDITION, IMPRIMERIE	105,6	Livres, journaux, revues et périodiques	38,58
			Produits de l'imprimerie	66,97
24	FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	72,59	Production de gaz industriels	38,14
			Fabrication de peintures et vernis, adjuvants et encres d'imprimerie	34,45
25	FABRICATION DE PRODUITS EN CAOUTCHOUC OU EN MATIERES PLASTIQUES	139,2	Produits en matières plastiques	139,16
26	FABRICATION DE VERRES, POTERIES ET MATERIAUX POUR LA CONSTRUCTION	2486	Fabrication d'autres produits céramiques	1,38
			Fabrication de ciment, chaux et plâtre	2484,22
27	METALLURGIE, FONDERIE	256,6	Produits de la sidérurgie et de la première transformation de l'acier	256,58
28	FABRICATION D'OUVRAGES EN METAUX	51,62	Autres ouvrages en métaux; travail des métaux	51,62
36	FABRICATION DE MEUBLES ; ACTIVITES DE FABRICATION N.C.A.	264,6	Fabrication de matelas et de meubles	1,18
			Postiches et perruques	263,38
40	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET GAZ	1425,0	Electricité	1425,41
41	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	161,8	Eau distribuée	161,81
	ENSEMBLE	10000,0	ENSEMBLE	10000,00

2.7 Calcul des coefficients de pondération

Comme il a été signalé plus haut, à défaut de la Valeur Ajoutée Brute au Coût des Facteurs ou au Prix du Marché (VAB CF/PM) de l'année de base, la méthodologie autorise l'utilisation du Chiffre d'Affaires Hors Taxe (CAHT) de l'année de base pour l'échantillonnage des produits à suivre et pour le calcul de leur pondération.

2.7.1 Calcul du coefficient de pondération k_{pi} d'un produit Pi

Soient :

Pi : le produit de rang i , avec $i = 1, \dots, n$

$CAHT_{Pt}$: Chiffre d'Affaires Hors Taxe total de tous les produits de l'échantillon

$CAHT_{Pi}$: Chiffre d'Affaires Hors Taxe du produit Pi

n : la taille de l'échantillon ou le nombre total de produits

$$k_{pi} = \frac{CAHT_{Pi}}{CAHT_{Pt}} * 10000 = \frac{CAHT_{Pi}}{\sum_{i=1}^n CAHT_{Pi}} * 10000$$

2.7.2 Calcul du coefficient de pondération k_{SBj} d'une sous-branche SBj

Soient :

SBj : la sous-branche de rang j , avec $j = 1, \dots, m_j$

$CAHT_{Pt}$: Chiffre d'Affaires Hors Taxe Total de tous les produits de l'échantillon

$CAHT_{Sji}$: Chiffre d'Affaires Hors Taxe total des produits de la sous-branche SBj

k_{PSBij} : le Coefficient de pondération du produit Pi de la sous-branche SBj

m_j : le nombre de produits qui composent la sous-branche SBj

$$k_{SBj} = \frac{CAHT_{SBj}}{CAHT_{Pt}} * 10000 = \sum_{j=1}^{m_j} k_{PSBij}$$

2.7.3 Calcul du coefficient de pondération k_{Bl} d'une branche Bl

Soient :

Bl : la branche de rang l , avec $l = 1, \dots, q$

$CAHT_{Pt}$: le Chiffre d'Affaires Hors Taxe Total de tous les produits de l'échantillon

$CAHT_{Bl}$: le Chiffre d'Affaires Hors Taxe total des produits de la branche Bl

k_{SBBjl} : le Coefficient de pondération des sous-branches SBj de la branche Bl

p_l : le nombre de sous-branches qui composent la branche Bl

$$k_{Bl} = \frac{CAHT_{Bl}}{CAHT_{Pt}} * 10000 = \frac{\sum_{j=1}^{p_l} CAHT_{SBj}}{CAHT_{Pt}} * 10000 = \sum_{j=1}^{p_l} k_{SBBjl}$$

2.8 Présentation du questionnaire IHPI

Le questionnaire IHPI tel que validé par l'atelier de Ouagadougou du 21 au 26 juin 2003 se présente sous les deux aspects suivants :

- les renseignements signalétiques demandés pour identifier la période d'enquête et les caractéristiques économiques de l'entreprise interrogée (branche et sous-branche d'appartenance, produits industriels caractéristiques) ; ces renseignements peuvent être pré-remplis pour alléger la tâche aux entreprises et aux enquêteurs ;
- la collecte d'informations exclusivement quantitatives dans la mesure où il est estimé que la réponse à des questions qualitatives peut constituer un facteur important de ralentissement du remplissage du questionnaire IHPI.

Signalons que pour les besoins de collaboration avec la Direction de l'Economie qui utilise les données renseignées dans l'élaboration de la note de conjoncture qui apparaît chaque trimestre, et pour éviter aux entreprises de répondre deux fois aux mêmes questions pour deux départements différents, l'en-tête du questionnaire de l'enquête trimestrielle pour l'indice harmonisé de la production industrielle est titrée des deux départements : d'une part la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale et d'autre part la Direction de l'Economie. Ainsi le questionnaire est rempli une seule fois pour les deux départements.

2.8.1 Données quantitatives par produit industriel caractéristique de l'entreprise

Pour chaque produit caractéristique repéré par sa désignation en clair et son code produit NOPEMA éventuellement adapté pour les pays de l'UEMOA, les variables quantitatives demandées sont :

- les unités normalisées (kilogramme, tonne, mètre, litre... etc.) utilisées pour mesurer la quantité produite de chaque produit caractéristique ;
- la production en quantité dans les unités normalisées précédentes ;
- les ventes totales, exprimées dans les unités normalisées précédentes et ceci quelle que soit la période de production de celles-ci ;
- la valeur des ventes totales (sortie usine) hors taxes en Francs CFA.

2.8.2 Données quantitatives au niveau de l'entreprise

Pour l'ensemble de l'entreprise, il est demandé, le nombre de jours durant lesquels les ateliers de production ont travaillé au cours de la période étudiée dans la mesure où le nombre de jours travaillés peut avoir un impact réel sur le volume de la production industrielle.

Si ce nombre n'est pas renseigné, le responsable de la collecte devra avoir recours à un calendrier général, lui permettant d'apprécier à défaut le nombre de jours normalement travaillés au cours du trimestre d'enquête.

2.9 Présentation du questionnaire EHOI

Suite à son examen à l'atelier de juin 2003, le questionnaire trimestriel retenu reprend grosso modo le même descriptif en haut de questionnaire que celui de l'enquête IHPI. Par contre, il est plus spécifiquement composé d'un ensemble de douze questions d'opinion (questions qualitatives):

- Q1 Tendance de la production au cours du trimestre étudié
- Q2 Carnets de commandes en fin de trimestre
- Q3 Carnets de commandes en fin de trimestre en provenance de l'étranger
- Q4 Stocks de produits finis en fin de trimestre
- Q5 Perspectives d'évolution de la production au cours du prochain trimestre
- Q6 Perspectives d'évolution des prix de vente au cours du prochain trimestre
- Q7 Perspectives d'évolution de l'emploi au cours du prochain trimestre
- Q8 Capacité de production de l'entreprise
- Q9 Commandes enregistrées au cours du dernier trimestre
- Q10 Perspectives des commandes au cours du prochain trimestre
- Q11 La compétitivité de l'entreprise au cours du dernier trimestre
- Q12 Facteurs limitant la production de l'entreprise

A ces questions qualitatives s'ajoute une quantitative qui concerne également la situation de l'entreprise :

- Q13 Utilisation de la capacité de production en fin de trimestre

Ce questionnaire est normalement simple à remplir. Il convient cependant de s'assurer qu'il est toujours rempli par le même responsable hiérarchique dans l'entreprise (souvent le chef d'entreprise, mais celui-ci peut être un des principaux directeurs spécialisé dans ce domaine pour les entreprises de taille élevée) afin d'assurer une plus grande continuité des réponses au fil des trimestres.

La question Q3 ne sera pas obligatoirement remplie si l'entreprise n'a jamais eu d'activité exportatrice. La question Q12 peut être cochée plusieurs fois.

2.10 Collecte de données

L'opération de collecte de données est effectuée à travers l'enquête auprès des entreprises industrielles que la DGSCN organise chaque trimestre. Le questionnaire est adressé et remis aux entreprises concernées aussitôt la fin du trimestre étudié :

- deuxième semaine d'avril pour le premier trimestre ;
- deuxième semaine de juillet pour le deuxième trimestre ;
- deuxième semaine d'octobre pour le troisième trimestre ;
- deuxième semaine de janvier pour le quatrième trimestre.

La méthode de collecte retenue étant l'interview semi-directe. Cette opération de collecte est réalisée en trois phases : le dépôt, la relance et le ramassage du questionnaire. La période couverte par la collecte est de 30 jours (4 semaines).

2.10.1 Dépôt du questionnaire

La première semaine de collecte est consacrée au dépôt du questionnaire dans les entreprises. Cette opération s'effectue les jours ouvrables de la première semaine du mois qui suit le trimestre sous revu. Le questionnaire sous pli fermé et adressé au Directeur Général de la société, est déposé dans l'entreprise par les agents de collecte qui prennent soin de faire signer une fiche de contrôle mentionnant la date et le nom du réceptionniste du pli. Un délai de quinze jours est donné au chef d'entreprise pour faire remplir le questionnaire et le mettre à la disposition des agents de collecte. Il faut signaler que chaque agent de collecte dispose d'un certain nombre d'entreprises qui lui est affecté pour le suivi régulier.

Outre le questionnaire, le pli contient souvent un exemplaire de la publication de la note de conjoncture du trimestre précédent, que la Direction de l'Economie produit, et toutefois la copie de la lettre signée par le Ministre en charge du département de la statistique invitant les Directeurs ou Chef d'entreprises à répondre au questionnaire qui l'accompagne.

2.10.2 Relance du questionnaire

Au cours de la semaine qui suit celle du dépôt du questionnaire, l'équipe de collecte se rend dans les différentes entreprises ou téléphone aux correspondants pour s'assurer que le questionnaire est reçu et est en train d'être rempli sans aucune difficulté. Dans le cas contraire, le but de cette relance est d'expliquer les objectifs de l'opération, de donner les instructions pour le remplissage du questionnaire, d'explicitier les différents concepts utilisés dans le questionnaire de l'enquête et de rappeler la nécessité d'apprêter le questionnaire dûment rempli dans le délai de deux (2) semaines au plus.

Au cours des deux phases (Dépôt et relance) les agents profitent pour ramener le questionnaire en retard du trimestre antérieur.

2.10.3 Ramassage du questionnaire

Cette phase consiste à aller dans les entreprises pour la récupération du questionnaire déposé. Elle dure deux semaines à partir de la semaine qui suit celle de la distribution. Néanmoins tout le questionnaire ne rentre pas au terme des deux semaines. Dans ce cas, les agents doivent continuer à réclamer jusqu'à obtenir la totalité.

Au cours du ramassage, un premier contrôle est effectué sur place pour s'assurer que le questionnaire a été bien rempli et que toutes les questions ont été bien répondues. Dans le cas contraire, une réclamation auprès de notre correspondant dans l'entreprise est faite immédiatement.

2.11 Contrôles et rectifications à effectuer sur les données

2.11.1 Contrôles à effectuer sur les données

Plusieurs contrôles sont effectués au cours de cette étude afin d'éviter les erreurs de manipulation, de déclaration, d'estimation des « non-réponses ». Ils contribuent fortement à l'amélioration de la qualité des indicateurs calculés. En effet, il peut arriver que certaines entreprises commettent des erreurs de déclaration ou même que les enquêteurs commettent eux-mêmes des erreurs. L'objectif du jeu de contrôles est justement de repérer ces anomalies lorsqu'elles existent.

Lors du ramassage et au bureau avant la saisie

Outre le contrôle effectué sur le terrain (lors du ramassage des questionnaires remplis) par les agents de collecte, un deuxième contrôle de qualité des réponses est fait au bureau par le gestionnaire de l'enquête avant la saisie pour s'assurer aussi que tout a été bien rempli. C'est le lieu de vérifier la cohérence des réponses de l'IHPI ou de l'EHOI. Il convient par exemple de s'assurer que les questions d'opinions sont cochées une seule fois à l'exception de la question Q3 qui peut ne pas être cochée si l'entreprise n'a jamais exporté et de la question Q12 où plusieurs réponses sont possibles.

Lors de la saisie

Lors de la saisie, en plus de la cellule destinée à recevoir le chiffre du trimestre en cours, l'application de saisie doit afficher les données se rapportant à la période précédente. Cet affichage permet par comparaison de relever les données douteuses et de procéder à leur correction.

2.11.2 Rectifications à effectuer sur les données

Après contrôles et éventuellement confrontation avec les données antérieurement collectées, le gestionnaire apprécie avec les enquêteurs l'opportunité d'une investigation supplémentaire pour les données aberrantes. Ainsi, il peut être amené à contacter les entreprises concernées pour leur demander une confirmation de leurs déclarations.

2.11.3 Estimation de données manquantes

Lorsque la valeur d'une série élémentaire fait défaut, elle doit être estimée par le gestionnaire de l'étude : il s'agit de l'«estimation gestionnaire» en opposition de l'«estimation machine» qui est faite par l'application informatique en fonction des données brutes des dates précédentes. La méthode d'estimation utilisée par le gestionnaire est le report de la donnée observée le trimestre précédent.

2.12 Saisie et traitement des données collectées

Le questionnaire, une fois ramassé, est contrôlé et codifié selon les nomenclatures NAEMA et NOPEMA par le gestionnaire de l'enquête. La saisie et le traitement des données sont faits à l'aide de l'Application pour le Suivi de la Conjoncture dans l'Industrie- Nationale Harmonisée (ASCI-NH).

ASCI-NH est un logiciel de calcul de l'indice de la production industrielle conçu dans le cadre du projet « élaboration de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle et de l'Enquête Harmonisée d'Opinion dans l'Industrie ». En plus de la saisie et du traitement des données collectées, ASCI-NH permet de :

- imprimer les questionnaires IHPI et EHOI ;
- calculer des indices et les soldes d'opinion ;
- éditer les tableaux et les graphiques.

En outre, ASCI-NH donne la possibilité d'exporter les données vers Excel pour d'autres traitements.

2.13 Calcul des indices de la production industrielle

L'atelier de Ouagadougou a opté pour le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle la méthode classique. Le calcul s'effectue de manière hiérarchisée depuis les indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) jusqu'à l'indice harmonisé national passant par les indices de branches et de sous-branches industrielles retenues.

2.13.1 Modalité de calcul des indices élémentaires Produit

L'indice élémentaire est un indice simple représentant le rapport de la quantité produite au trimestre courant sur celle correspondant au trimestre moyen de l'année de base.

Soient :

Q_{pic} = Quantité du produit P_i fabriquée au trimestre courant

$Q_{m_{pib}}$ = Quantité moyenne trimestrielle du produit P_i fabriquée en année de base

I_{epi} = Indice élémentaire du produit P_i

$$I_{epi} = \frac{Q_{pic}}{Q_{m_{pib}}} * 100$$

2.13.2 Modalité de calcul des indices pondérés Sous-branche

L'indice pondéré sous-branche est un indice de Laspeyres obtenu en pondérant les indices élémentaires par les poids respectifs des produits de la sous-branche considérée.

Soient :

I_{epsbj} : l'Indice élémentaire du produit P_i de la sous-branche SB_j

k_{psbj} : la pondération du produit P_i de la sous-branche SB_j

I_{psbj} : l'Indice pondéré de la sous-branche SB_j

m_j : le nombre de produits qui composent la sous-branche SB_j

$$I_{psbj} = \frac{\sum_{i=1}^{m_j} I_{epsbj} * k_{psbj}}{\sum_{i=1}^{m_j} k_{psbj}}$$

2.13.3 Modalité de calcul des indices pondérés Branche

L'indice pondéré branche est un indice de Laspeyres obtenu en pondérant les indices sous-branche par les poids respectifs des sous-branches de la branche considérée.

Soient :

I_{psbj} : l'Indice pondéré de la sous-branche SB_j de la branche Bl

k_{sbbjl} : la pondération de la sous-branche SB_j de la branche Bl

I_{pbl} : l'Indice pondéré de la branche Bl ;

p_l : le nombre de sous-branches de la branche Bl

$$I_{pbl} = \frac{\sum_{j=1}^{p_l} I_{psbj} * k_{sbbjl}}{\sum_{j=1}^{p_l} k_{sbbjl}}$$

2.13.4 Modalité de calcul de l'indice global

L'indice global est un indice de Laspeyres obtenu en pondérant les indices des branches par les poids respectifs des branches dans l'industrie.

Soient :

I_{pbl} : l'Indice pondéré de la branche Bl ;

k_{bl} : la pondération de la branche Bl ;

I_g : Indice global de l'industrie ;

q : nombre total de branches d'activité

$$I_g = \frac{\sum_{l=1}^q I_{pbl} * k_{bl}}{\sum_{l=1}^q k_{bl}}$$

2.13.5 Indices Corrigés Jour Ouvré (Indice CJO)

L'objectif de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle est de retracer la dynamique de la production industrielle nationale selon un rythme infra annuel (trimestrielle ou mensuel). Cette dynamique s'aperçoit en comparant la production de deux périodes.

Les variations de nombre de jours ouvrés de chaque trimestre expliquent en partie celles de la production brute. Ainsi, il n'est pas équitable de comparer la production d'une branche pour deux trimestres sans la ramener au même nombre de jours ouvrés. Il arrive souvent que la production ramenée à un nombre équivalent de jours ouvrés soit beaucoup plus lissée que la production mensuelle brute. Donc pour que les variations de l'IHPI soient plus facilement interprétables d'un trimestre sur l'autre, une correction au titre de la composition du trimestre en nombre de jours ouvrés, doit pouvoir s'ajouter au traitement de l'indice.

Dans la méthodologie de l'IHPI, les effets de jours ouvrés sont calculés selon la méthode de «correction proportionnelle».

Pour la constitution des données de base, il a été renseigné pour la période de base le nombre de jours que les usines ont tourné (le nombre total de jours ouvrés sur l'année de base divisé par 4). Cette information est demandée chaque trimestre aux entreprises pour la période courante.

Ainsi pour supprimer l'effet mécanique du calendrier, la production brute du mois courant est multipliée par le facteur "e"

$$e = \frac{\text{Jours ouvrés du trimestre de base}}{\text{Jours ouvrés du trimestre étudié}}$$

$$\text{Quantité produite corrigée} = \text{Quantité produite (trimestre étudié)} \times e$$

Les indices élémentaires corrigés sont obtenus à partir des quantités produites corrigées.

2.14 Calcul des soldes d'opinions (Q1 à Q11) et des proportions de réponses (Q12 et Q13) des chefs d'entreprises industrielles

Le calcul des soldes d'opinions est basé sur l'appréciation des réponses données par les chefs d'entreprises aux questions relatives à l'évolution présente et future de l'activité des entreprises industrielles. L'exercice consiste d'abord à regrouper les différentes réponses des chefs d'entreprises en trois catégories d'opinion que sont l'amélioration, la stabilité et la dégradation et ensuite à dégager un solde.

Lors de l'atelier de juin 2003, il a été décidé d'utiliser le jeu de pondération (clef de répartition du CAHT de l'industrie) déterminé dans le cadre du calcul de l'IHPI pour le traitement de toutes les questions d'opinion et le calcul des soldes globaux et intermédiaires.

La méthode de calcul d'un solde d'opinion (Q1 à Q11) est une sommation des valeurs pondérées représentant les opinions extrêmes qui sont d'une part les réponses favorables à l'amélioration et d'autre part les réponses favorables à la dégradation. Les réponses intermédiaires, favorables à la stabilité, ne pesant pas sur l'orientation finale des réponses.

Cette méthode permet de dégager finalement au niveau de chaque question un solde d'opinion traduisant la tendance globale de ce que pensent les chefs d'entreprises industrielles.

La question Q12 (Facteurs limitant la production) se décompose comme suit :

- Q12a correspondant à la réponse « aucun » ;
- Q12b correspondant à la réponse « Insuffisance de la demande » ;
- Q12c correspondant à la réponse « Manque de main-d'oeuvre » ;
- Q12d correspondant à la réponse « Insuffisance de l'équipement » ;
- Q12e correspondant à la réponse « Insuffisance de matières premières ».

La réponse à une sous question de Q12 traduit le pourcentage des chefs d'entreprises ayant connu le type de problème (Q12b à Q12e) ou n'ayant connu aucun problème (Q12a).

Concernant la question Q13, le regroupement des réponses donne trois résultats exprimant le pourcentage des chefs d'entreprises dont :

- La capacité de production utilisée est inférieure ou égale à 50%
- La capacité de production utilisée est comprise entre 50 et 75%
- La capacité de production utilisée est supérieure ou égale à 75%

2.14.1 Calcul du solde global d'opinions des chefs d'entreprises industrielles (Q1 à Q11)

Il s'agit ici d'un solde globalement calculé pour toutes les branches et par rapport à chaque question.

Soient :

O_{ei} = la valeur représentant l'opinion du chef d'entreprise E_i ;

k_{ei} = la pondération de l'entreprise E_i ;

SO_q = solde d'opinion global pour chaque question ;

n = nombre d'entreprises ayant répondu

$$SO_q = \frac{\sum_{i=1}^n O_{ei} * k_{ei}}{\sum_{i=1}^n k_{ei}} \times 100$$

2.14.2 Calcul des cumuls d'opinions des chefs d'entreprises industrielles (Q12 et Q13)

Au niveau des questions Q12 et Q13, les réponses sont regroupées par type d'opinion comme signalé plus haut. Le calcul consiste ici à déterminer la part en pourcentage des chefs d'entreprises pour chaque type d'opinion.

2.14.3 Calcul du solde d'opinions au niveau des branches

La méthode de calcul du solde d'opinions au niveau des branches ou groupes de branches est la même que celle du solde global. Ainsi, pour chaque branche ou groupe de branche, il peut être calculé un solde d'opinion.

III. PRESENTATION DES RESULTATS

3.1 Indice harmonisé de la production industrielle

Au cours de cette présentation, les indices corrigés seront utilisés pour faciliter l'interprétation des résultats de l'étude.

3.1.1 Indice global de la production industrielle (base 100 en 2002)

De façon générale l'activité industrielle au Togo a connu une évolution croissante du 3^{ème} trimestre 2003 au 4^{ème} trimestre 2007. Ceci se traduit par un indice annuel moyen qui est passé de 105,8 au 3^{ème} trimestre 2003 à 118,9 au quatrième trimestre 2007. L'indice moyen de toute la période s'établit à 103,1 contre un maximum de 120,3 au 1^{er} trimestre 2007 et un minimum de 88,2 au 2^{ème} trimestre 2004.

Il faut signaler d'ores et déjà que l'irrégularité⁴ de l'activité de l'égrenage du coton constitue un élément non négligeable dans l'analyse de l'indice global industriel. Ceci est d'autant plus vrai que la branche égrenage du coton représente 15,97% du poids total des branches industrielles suivies. La chute de l'indice global à 88,2 au 2^{ème} trimestre 2004 s'explique en grande partie par la baisse de l'activité de la filière coton dont l'indice est passé de 281,7 à 5,12 pour la période.

Tableau 2 : Evolution de l'indice global de la production industrielle

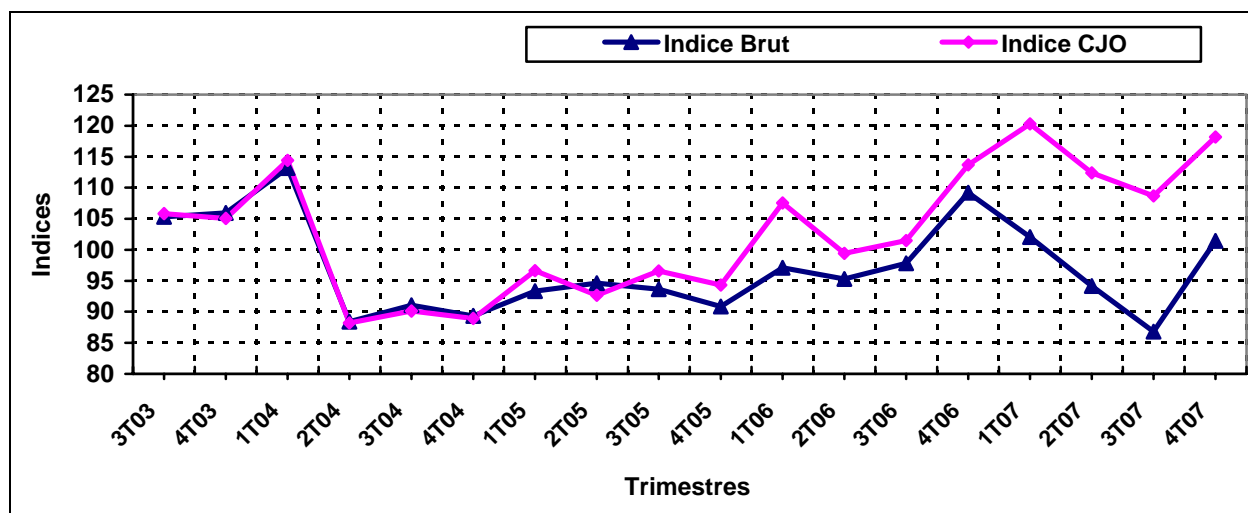
INDICE	3T03	4T03	1T04	2T04	3T04	4T04	1T05	2T05	3T05	4T05
Brut	105,3	105,9	113,2	88,4	91,1	89,4	93,3	94,6	93,6	90,9
Corrigé	105,8	105,1	114,4	88,2	90,1	88,9	96,6	92,7	96,6	94,3

INDICE	1T06	2T06	3T06	4T06	1T07	2T07	3T07	4T07
Brut	97,1	95,3	97,8	109,2	102,1	94,1	86,8	101,5
Corrigé	107,5	99,4	101,5	113,7	120,3	112,4	108,7	118,2

En variation annuelle (par moyenne trimestrielle), l'IHPI global a enregistré en 2007 une hausse de 8,8% contre 11,1% en 2006. Par contre en 2004 et 2005 les variations ont été respectivement de -9,5% et -0,4%. A l'analyse de ces variations, il ressort une amélioration de l'activité productive industrielle au Togo malgré une évolution en dents de scie constatée au cours de la période.

⁴ Outre la saisonnalité de l'activité, l'irrégularité dépend des difficultés que connaît la filière au Togo depuis quelques années.

Figure 1 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle du 3^{ème} trimestre 2003 au 4^{ème} trimestre 2007.



3.1.2 Indice de la production industrielle par branches d'activité (base 100 en 2002)

L'analyse plus détaillée de l'indice global permet d'apprécier l'évolution de la production par branche d'activité ou division d'activité.

Nous nous attarderons beaucoup plus sur les branches ou divisions les plus importantes telles que l'activité extractive, la production alimentaire, la cimenterie, la production d'électricité et celle de l'eau.

Pour une utilisation plus étendue de l'indice, d'autres regroupements ont été effectués en tenant compte de la nature ou de l'utilisation faite des produits suivis. Ainsi, des groupes (*Produits Manufacturiers, Produits Matériaux de Construction, Produits Chimiques et Produits Métalliques*) ont été constitués et feront aussi l'objet d'analyse.

Mais il s'avère nécessaire de signaler la particularité de l'évolution de la production de la branche « Fabrication d'Articles d'Habillement ». Cette particularité est une conséquence des grosses commandes que la branche reçoit parfois ; ce qui explique les fortes variations de l'indice à certaines périodes.

Tableau 3 : Evolution des indices branches

C	Branche	Pond	3T03	4T03	1T04	2T04	3T04	4T04	1T05	2T05	3T05	4T05	1T06	2T06	3T06	4T06	1T07	2T07	3T07	4T07
01	EGRENAGE DE COTON	1597,71	0,00	0,00	281,73	5,12	0,00	0,00	132,24	76,93	18,83	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-
14	PRODOTS DIVERS DES INDUST. EXTRACT.	1452,26	136,02	117,42	95,44	95,86	99,91	94,34	89,46	76,82	96,05	88,66	142,64	100,41	104,97	100,65	152,05	139,93	126,30	142,12
15	FABRICAT. PRODOTS ALIMENT.ET DE BOISS.	1942,70	86,00	98,70	109,63	103,91	81,52	105,58	108,98	108,64	149,59	154,54	169,39	149,26	133,12	139,57	154,69	161,23	148,76	163,48
17	FABRICATION DE TEXTILES	43,55	144,58	144,58	110,37	121,18	213,99	252,98	112,24	144,76	124,05	141,90	172,91	183,90	149,52	111,75	168,29	170,54	160,65	177,60
18	FABRICAT. D"ARTICLES D"HABILEMENT	0,90	145,08	302,90	48,93	233,82	1597,83	343,91	104,33	122,20	144,37	25,84	13,61	141,19	19,32	53,03	139,10	539,02	539,02	539,02
22	EDIT. IMP. ET REPROD. D"ENREGISTR	105,55	105,61	163,45	77,64	88,38	123,72	103,35	39,89	40,69	64,51	120,74	37,91	40,09	140,77	94,28	54,18	81,51	127,79	129,82
24	FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	72,59	111,44	118,03	91,08	105,36	111,01	114,31	87,17	89,69	91,93	103,72	94,24	89,29	96,89	108,25	102,19	86,20	87,03	88,97
25	FAB. DE PRODT EN CAOUTCH., EN PLAST.	139,16	133,72	129,18	105,60	135,90	125,45	125,49	101,07	129,82	107,09	69,93	87,47	54,64	67,82	36,70	32,71	28,03	31,45	18,86
26	FAB. VERRES POTE. ET MATERI DE CONST	2485,60	129,48	129,30	111,66	111,24	117,23	108,55	112,23	115,85	101,72	97,43	100,87	102,93	104,09	99,53	102,19	108,20	90,66	100,67
27	METALLURGIE FONDERIE	256,58	95,40	120,11	93,90	82,74	126,96	107,41	93,31	85,11	97,31	88,00	81,51	66,21	66,26	60,78	65,85	65,43	66,80	56,98
28	FAB. D"OUVR. EN METAU TRAVAIL DE MET.	51,62	106,76	102,81	46,99	47,64	44,97	63,58	51,99	28,98	48,00	53,20	27,97	17,68	24,20	21,50	32,10	33,23	21,29	25,71
36	FABRICAT. MEUBL ACTIV DE TRANSFORM.	264,56	82,63	79,04	73,78	58,84	71,85	91,63	39,37	64,93	60,08	93,33	90,39	80,47	90,19	122,56	118,20	110,66	117,59	163,32
40	PROD ET DISTRIB D"ELECT ET DE GAZ	1425,41	116,71	107,08	76,42	61,82	76,51	56,86	56,05	60,88	64,74	61,28	71,67	42,82	62,11	138,20	99,29	46,66	84,99	79,48
41	CAPTAGE TRAITEM. ET DISTRIB D"EAU	161,81	100,98	108,04	113,81	102,44	104,39	107,05	113,55	105,62	103,78	110,95	109,73	105,78	98,06	99,68	104,36	104,36	85,29	96,07
	ENSEMBLE	10000	105,83	105,08	114,42	88,20	90,12	88,93	96,64	92,66	96,57	94,31	107,55	99,43	101,51	113,71	120,30	112,37	108,68	118,90

Tableau 4 : Evolution des indices Divisions

Code	Divisions	Pond	3T03	4T03	1T04	2T04	3T04	4T04	1T05	2T05	3T05	4T05	1T06	2T06	3T06	4T06	1T07	2T07	3T07	4T07
1	Industries d'Egrenage	1597,7	0,0	0,0	281,7	5,1	0,0	0,0	132,2	76,9	18,8	0,0	0,0	0,0	-	-	-	-	-	-
2	Industries Extractives	1452,3	136,0	117,4	95,4	95,9	99,9	94,3	89,5	76,8	96,1	88,7	142,6	100,4	105,0	100,7	152,0	139,9	126,3	142,1
3	Industries Agro-alimentaires et Tabac.	1942,7	86,0	98,7	109,6	103,9	81,5	105,6	109,0	108,6	149,6	154,5	169,4	149,3	133,1	139,6	154,7	161,2	148,8	163,5
4	Industries Textiles et Cuir	44,5	144,6	147,8	109,1	123,5	242,0	254,8	112,1	144,3	124,5	139,6	169,7	183,0	146,9	110,6	167,7	178,0	168,3	184,9
5	Industries du Bois et Meubles	264,6	82,6	79,0	73,8	58,8	71,9	91,6	39,4	64,9	60,1	93,3	90,4	80,5	90,2	122,6	118,2	110,7	117,6	163,3
6	Indust. du Papier, Carton et Edition, Imp.	105,6	105,6	163,5	77,6	88,4	123,7	103,4	39,9	40,7	64,5	120,7	37,9	40,1	140,8	94,3	54,2	81,5	127,8	129,8
7	Indust Pétrol, Chimiq et Caoutch, Plasti	211,8	126,1	125,4	100,6	125,4	120,5	121,7	96,3	116,1	101,9	81,5	89,8	66,5	77,8	61,2	56,5	48,0	50,5	42,9
8	Indust. du Ver., Céramiq, Matéri Const	2485,6	129,5	129,3	111,7	111,2	117,2	108,6	112,2	115,9	101,7	97,4	100,9	102,9	104,1	99,5	102,2	108,2	90,7	100,7
9	Industries Métalliques	308,2	97,3	117,2	86,0	76,9	114,5	100,1	86,4	75,7	89,0	82,2	72,5	58,1	59,2	54,2	60,2	60,0	59,2	51,7
10	Electricité, Gaz et Eau	1587,2	115,1	107,2	80,2	66,0	79,4	62,0	61,9	65,4	68,7	66,3	75,5	49,2	65,8	134,3	99,8	52,5	85,0	81,2
	Ensemble	10000	105,8	105,1	114,4	88,2	90,1	88,9	96,6	92,7	96,6	94,3	107,6	99,4	101,5	113,7	120,3	112,4	108,7	118,9
	<i>GRUPE PRODUITS CHIMIQUES</i>	<i>475,1</i>	<i>102,0</i>	<i>99,8</i>	<i>85,8</i>	<i>88,5</i>	<i>93,4</i>	<i>105,1</i>	<i>64,6</i>	<i>87,7</i>	<i>78,7</i>	<i>88,1</i>	<i>90,2</i>	<i>74,2</i>	<i>84,4</i>	<i>95,4</i>	<i>90,9</i>	<i>82,9</i>	<i>87,7</i>	<i>110,0</i>
	<i>GRUPE PRODUITS MATERIAUX CONSTRUCTION</i>	<i>2911,8</i>	<i>126,7</i>	<i>128,8</i>	<i>109,8</i>	<i>109,8</i>	<i>118,4</i>	<i>109,6</i>	<i>109,5</i>	<i>112,6</i>	<i>101,3</i>	<i>96,0</i>	<i>98,5</i>	<i>97,1</i>	<i>98,9</i>	<i>93,3</i>	<i>99,4</i>	<i>105,4</i>	<i>89,9</i>	<i>98,0</i>
	<i>GRUPE PRODUITS MANUFACTURIERS</i>	<i>5362,8</i>	<i>109,1</i>	<i>115,7</i>	<i>106,5</i>	<i>104,2</i>	<i>103,1</i>	<i>107,8</i>	<i>103,9</i>	<i>107,2</i>	<i>115,7</i>	<i>117,2</i>	<i>122,4</i>	<i>114,0</i>	<i>111,6</i>	<i>111,0</i>	<i>117,1</i>	<i>122,2</i>	<i>111,1</i>	<i>122,8</i>

Tableau 5 : Variations annuelles des indices Divisions

DIVISIONS / GROUPES	Pond	INDICES MOYENS					Variations en %			
		2003	2004	2005	2006	2007	2004 2003	2005 2004	2006 2005	2007 2006
Industries d'Egrenage	1597,7	0,0	71,7	57,0	-	-	-	-	-	-
Industries Extractives	1452,3	126,7	96,4	87,8	112,2	140,1	-23,9	-8,9	27,8	24,9
Industries Agro-alimentaires et Tabac	1942,7	92,4	100,2	130,4	147,9	157,0	8,4	30,2	13,4	6,2
Industries Textiles et Cuir	44,5	146,2	182,4	130,1	152,6	174,7	24,7	-28,6	17,2	14,5
Industries du Bois et Meubles	264,6	80,8	74,0	64,4	95,9	127,5	-8,4	-13,0	48,9	32,9
Indust. du Papier, Carton et Edition, Imp.	105,6	134,6	98,3	66,5	78,3	98,3	-27,0	-32,4	17,8	25,6
Indust Pétrol, Chimiq et Caoutch, Plasti	211,8	125,8	117,1	99,0	73,8	49,5	-6,9	-15,5	-25,4	-33,0
Indust. du Ver., Céramiq, Matéri Const	2485,6	129,4	112,2	106,8	101,9	100,5	-13,3	-4,8	-4,6	-1,4
Industries Métalliques	308,2	107,3	94,4	83,3	61,0	57,8	-12,0	-11,7	-26,8	-5,3
Electricité, Gaz et Eau	1587,2	111,2	71,9	65,6	81,2	79,6	-35,3	-8,8	23,8	-1,9
Ensemble	10000	105,5	95,4	95,1	105,6	115,1	-9,5	-0,4	11,0	9,0
<i>GROUPE PRODUITS CHIMIQUES</i>	<i>475,1</i>	<i>100,9</i>	<i>93,2</i>	<i>79,8</i>	<i>86,1</i>	<i>92,9</i>	<i>-7,6</i>	<i>-14,4</i>	<i>7,9</i>	<i>7,9</i>
<i>GROUPE PRODUITS MATERIAUX CONSTRUCTION</i>	<i>2911,8</i>	<i>127,7</i>	<i>111,9</i>	<i>104,8</i>	<i>96,9</i>	<i>98,2</i>	<i>-12,4</i>	<i>-6,3</i>	<i>-7,5</i>	<i>1,3</i>
<i>GROUPE PRODUITS MANUFACTURIERS</i>	<i>5362,8</i>	<i>112,4</i>	<i>105,4</i>	<i>111,0</i>	<i>114,8</i>	<i>118,3</i>	<i>-6,2</i>	<i>5,3</i>	<i>3,4</i>	<i>3,1</i>

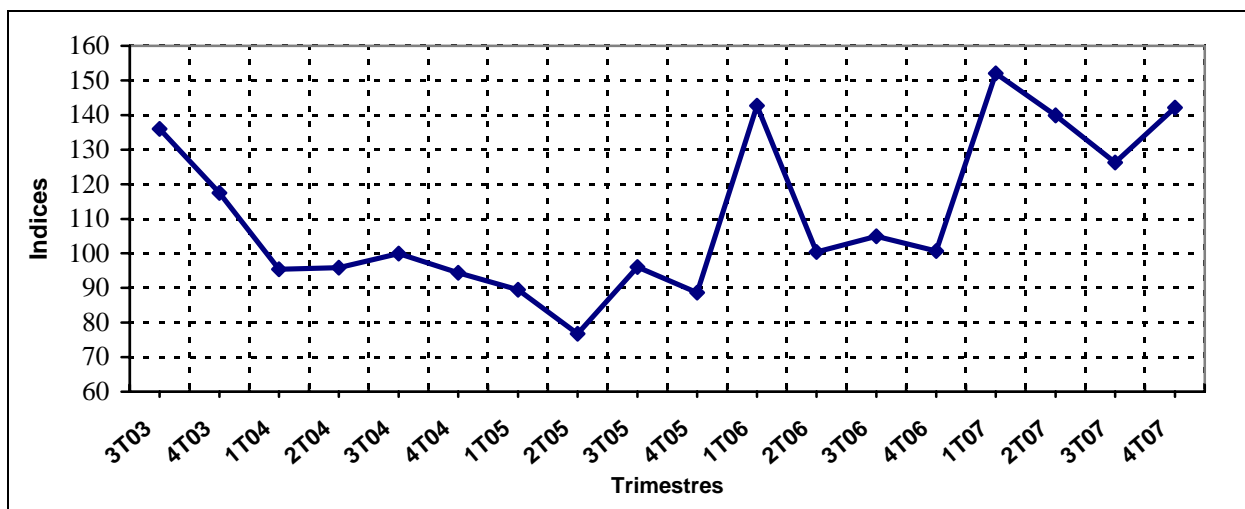
➤ **Activité d'égrenage**

L'activité d'égrenage représentant près de 16% du poids total des entreprises industrielles suivies a connu une évolution beaucoup plus irrégulière au cours de la période étudiée. Cette évolution s'explique par les faits suivants : d'abord la production de la branche égrenage est saisonnière au Togo, ce qui justifie les écarts de production très importants entre les trimestres. Ainsi, l'indice de la branche s'établit aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2004 respectivement à 281,7 et 5,1 contre 0 aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres de la même année. Ensuite il faut signaler que suite aux difficultés que traverse la filière coton, la collecte de données a été difficile voire impossible depuis le 3^{ème} trimestre 2006, ce qui n'a pas permis à la DGSCN de calculer l'indice. Enfin le refus jusqu'à présent de la Société Togolaise de Coton (SOTOCO) de fournir les informations relatives à la production a été déterminant dans l'évolution très instable de l'indice de la branche.

➤ **Activité extractive**

L'activité extractive qui représente 14,52% du poids total des entreprises industrielles suivies, a connu deux phases d'évolution : une 1^{ère} phase se situant entre le 3^{ème} trimestre 2003 et le 2^{ème} trimestre 2005 marquée par une tendance baissière de la production qui est passée de 136 à 76,8. La 2^{ème} phase est de façon générale caractérisée par une évolution croissante de la production allant de 96,1 au 3^{ème} trimestre 2005 à 142,1 au 4^{ème} trimestre 2007 avec un pic de 152,1 au 1^{er} trimestre de la même année. L'extraction constitue l'une des branches qui impriment régulièrement leur évolution à celle de l'industrie globalement.

Figure 2 : Evolution de l'Indice de l'activité extractive

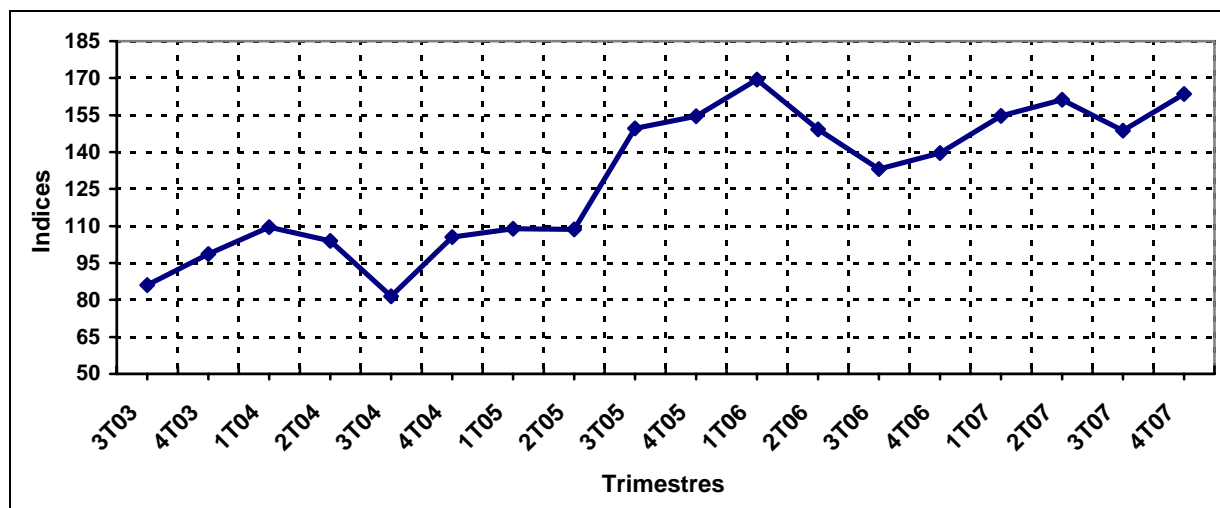


➤ **Production alimentaire**

Contrairement à l'extraction, l'activité de la production alimentaire a connu en général une évolution croissante sur toute la période étudiée. Cette croissance s'observe aussi au niveau de l'indice moyen annuel qui a enregistré durant la période d'importantes variations positives (6,2% en 2007 et plus de 8% les trois années précédentes).

L'indice moyen de toute la période s'établit à 129,3 contre un maximum de 169,4 au 1^{er} trimestre 2006 et un minimum de 81,5 au 3^{ème} trimestre 2004.

Figure 3 : Evolution de l'Indice de la production alimentaire



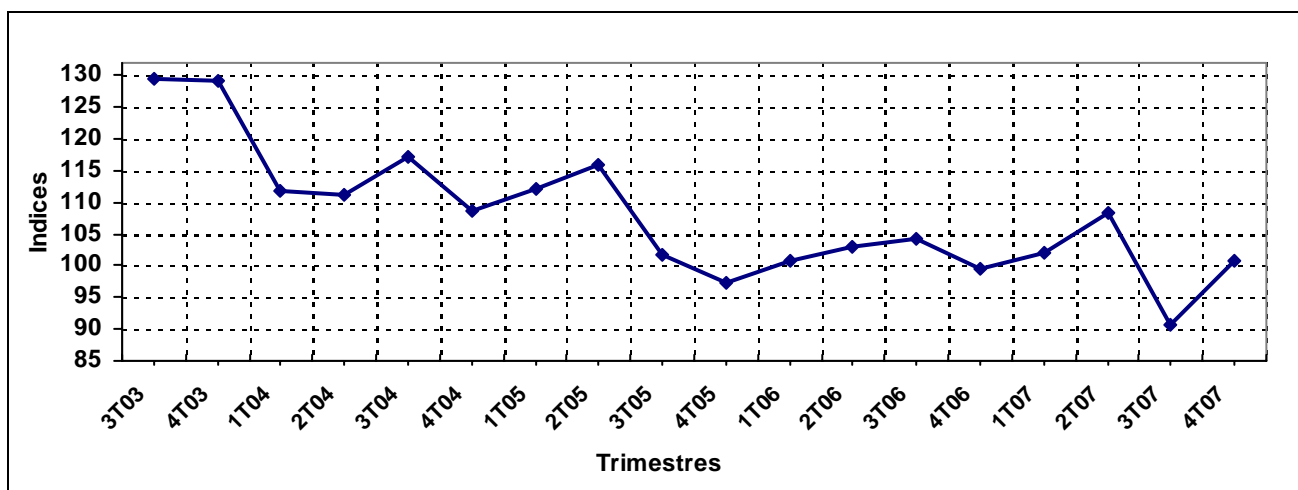
➤ **Production de matériaux de construction**

La branche « Fabrication de verres, poterie et matériaux de construction » représentant plus de 24% du poids total des industries suivies, a connu globalement durant la période étudiée une évolution fortement baissière. L'indice moyen de la branche pour la période se chiffre à 107,9 contre un maximum de 129,5 au 3^{ème} trimestre 2003 et un minimum de 90,7 au 3^{ème} trimestre 2007.

La branche étant constituée essentiellement de la sous branche Cimenterie qui représente 17,6% du poids total de l'industrie, son évolution décroissante constatée traduit l'atonie de l'activité de fabrication de ciment au Togo.

En variation annuelle, la branche a enregistré des baisses de plus en plus faibles ; ceci traduirait une certaine amélioration de la situation productive de la branche.

Figure 4 : Evolution de l'Indice de la production matériaux de construction

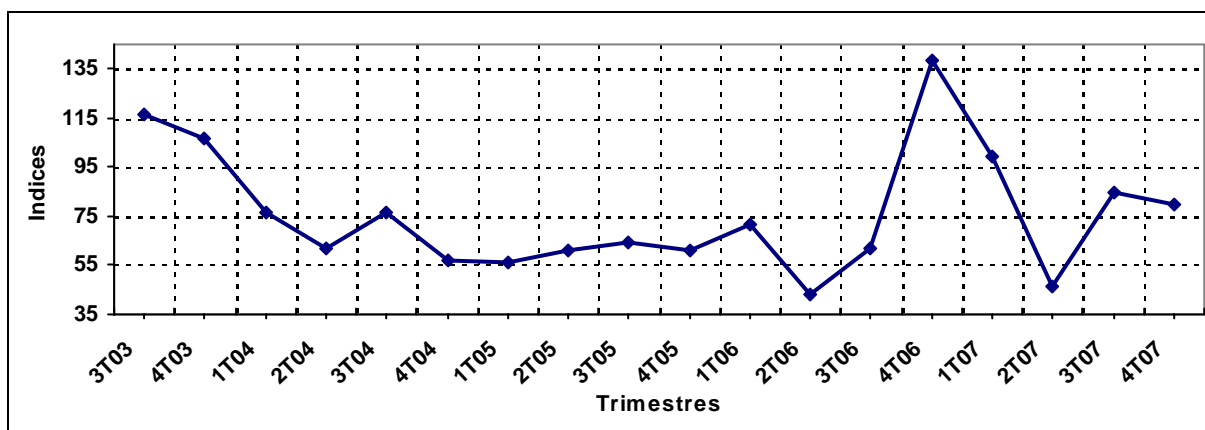


➤ **Production d'électricité**

La branche d'électricité dont la production est indispensable aux autres branches industrielles a connu durant la période étudiée une évolution en trois phases : une première phase baissière qui s'étend du 3^{ème} trimestre 2003 au 2^{ème} trimestre 2006 avec un indice qui est passé de 116,7 à 42,8. Une deuxième phase comprise entre le 2^{ème} trimestre 2006 et le 2^{ème} trimestre 2007 est caractérisée par un pic au 4^{ème} trimestre 2006 avec un indice de 138,2. Et enfin une dernière phase marquée par un léger accroissement qui laisse croire à un début de période d'une bonne production.

La forte hausse enregistrée par l'indice de la branche au 4^{ème} trimestre 2006 s'expliquerait par l'effort de production d'électricité fourni par la Communauté Electrique du Bénin pour pallier le problème d'approvisionnement que le pays a connu en 2006.

Figure 5 : Evolution de l'Indice de la production d'électricité

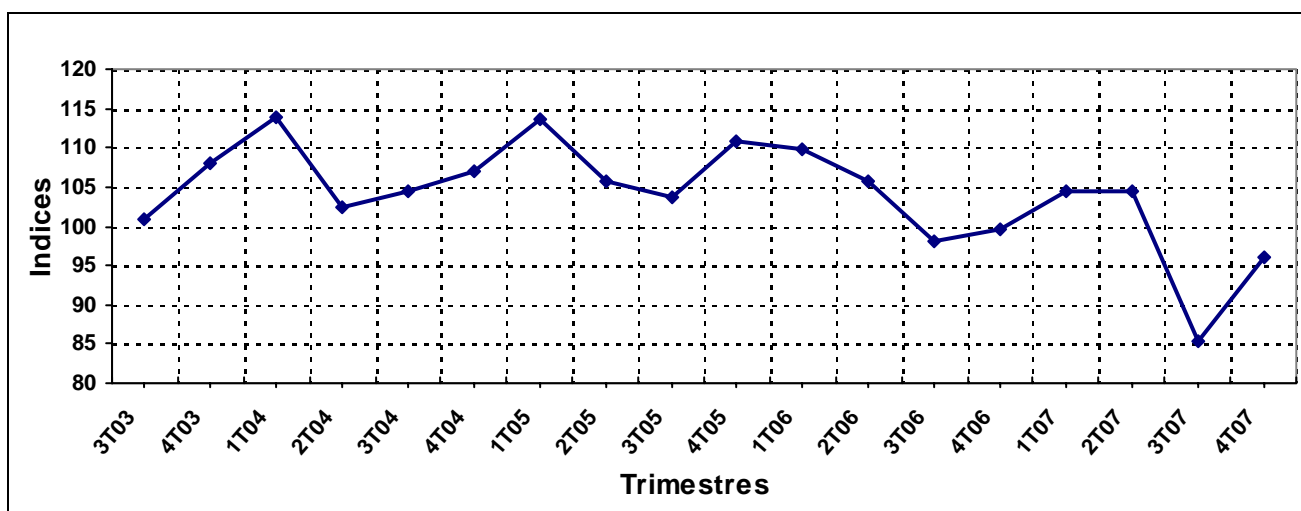


➤ Production d'eau

La production d'eau a connu durant la période une évolution un peu plus régulière. La valeur de l'indice est restée presque comprise entre 100 et 120 durant la période étudiée, sauf pendant les deux derniers trimestres de 2007 où elle a été inférieure ou égale à 96. L'évolution de la production de l'eau au cours de chaque année connaît deux phases : La première phase en amont s'étendant sur le 4^{ème} trimestre et le 1^{er} trimestre, correspond à la saison sèche où les pluies sont rares, d'où un effort accru de production. La seconde phase en aval couvre le 2^{ème} et le 3^{ème} trimestre et coïncide avec la saison des pluies au cours de laquelle la demande d'eau courante diminue et par conséquent la production.

Sur toute la période, l'indice moyen s'établit à 104,1 contre un maximum de 113,8 au 1^{er} trimestre 2004 et un minimum de 85,3 au 3^{ème} trimestre 2007

Figure 6 : Evolution de l'Indice de la production d'eau



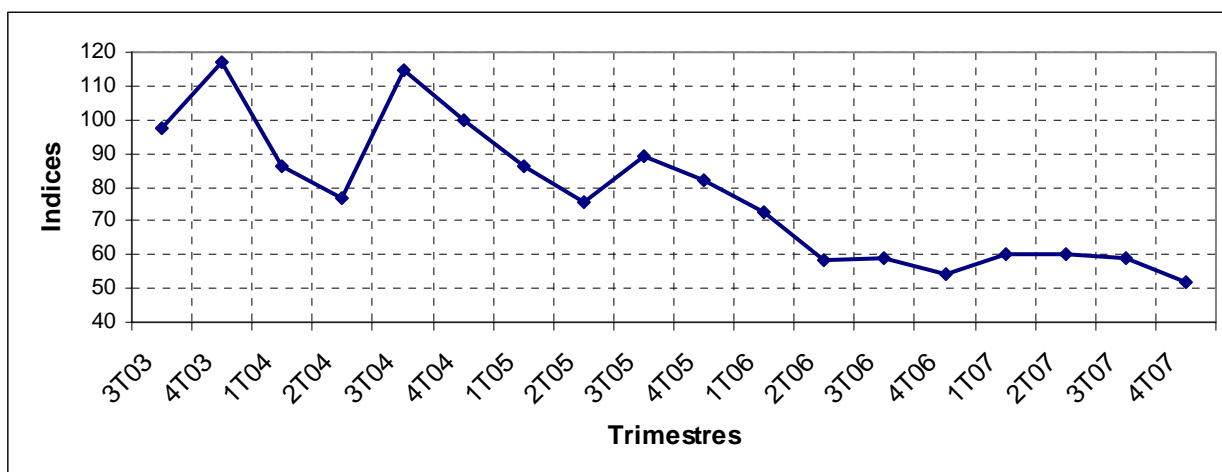
➤ Production métallurgique/sidérurgique

L'activité métallurgique et sidérurgique a connu une évolution beaucoup plus instable sur les douze premiers trimestres de la période étudiée. La production a évolué en dents de scie avec de fortes variations trimestrielles qui traduisent de façon générale une tendance baissière.

Du 2^{ème} trimestre 2006 à la fin de la période étudiée, la production est restée presque stable, affichant un indice compris entre 50 et 60.

L'indice moyen de toute la période s'établit à 77,8 contre un maximum de 117,2 au 4^{ème} trimestre 2005 et un minimum de 51,7 au 4^{ème} trimestre 2003.

Figure 7 : Evolution de l'Indice production métallique

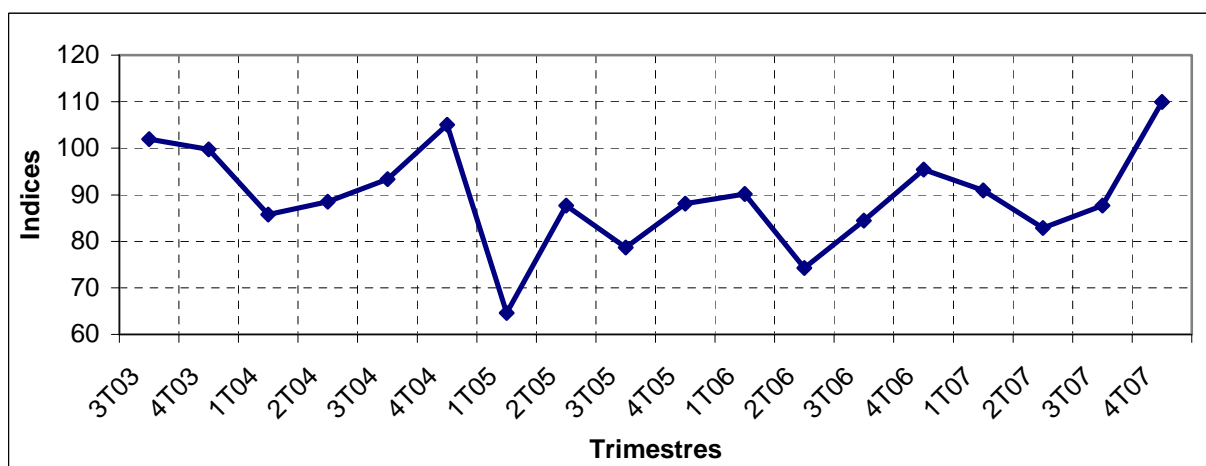


➤ **Groupe Produits Chimiques**

La fabrication des produits chimiques a connu une évolution presque régulière à l'exception du 1^{er} trimestre 2005 qui a enregistré une forte baisse de la production avec un indice qui est passé de 105,1 au 4^{ème} trimestre 2004 à 64,6 au 1^{er} trimestre 2005. Mais depuis cette chute, l'activité du groupe a connu de façon générale une tendance croissante.

L'indice moyen de toute la période s'établit à 89,4 contre un maximum de 110,0 au 4^{ème} trimestre 2007 et un minimum de 64,6 au 1^{er} trimestre 2005.

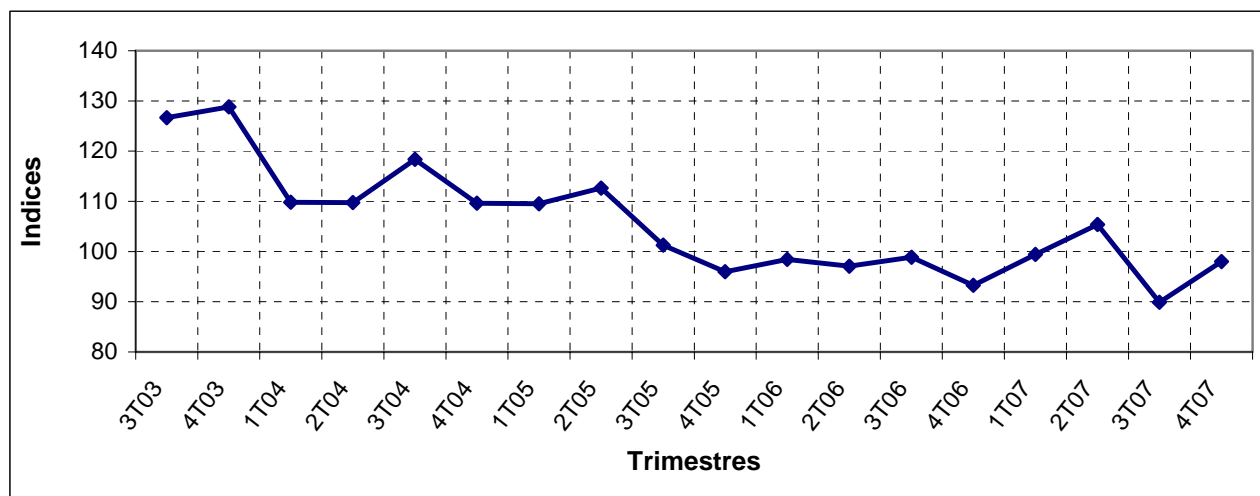
Figure 8 : Evolution de l'Indice Groupe Produits Chimiques



➤ **Groupe Produits Matériaux de Construction**

L'activité de fabrication de Produits Matériaux de Construction a enregistré de façon générale une baisse régulière de production. L'indice moyen sur toute la période se chiffre à 105,7 contre un maximum de 128,8 au 4^{ème} trimestre 2003 et un minimum de 89,9 au 3^{ème} trimestre 2007.

Figure 9 : Evolution de l'Indice Groupe Produits Matériaux de Construction

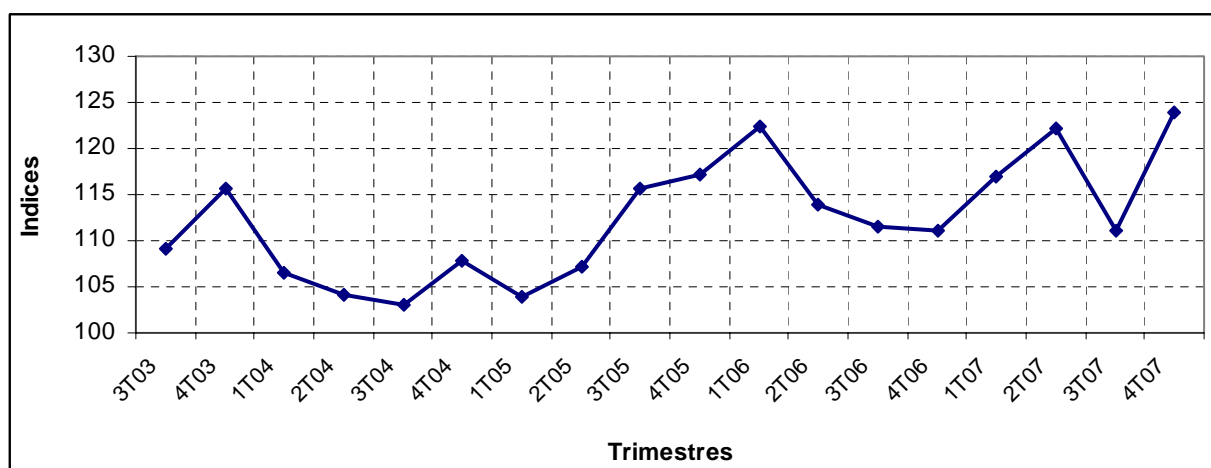


➤ **Groupe Produits Manufacturiers**

Le groupe Produits Manufacturiers a connu une évolution irrégulière. La production a enregistré une baisse tendancielle du 4^{ème} trimestre 2003 au 1^{er} trimestre 2005 mais par la suite, l'activité du groupe a connu de façon générale une évolution croissante sur le reste de la période, avec de fortes variations trimestrielles en 2007.

L'indice moyen sur toute la période s'évalue à 112,4 contre un maximum de 122,8 au 4T07 et un minimum de 103,1 au 3T04.

Figure 10 : Evolution de l'Indice Groupe Produits Manufacturiers



3.2 Solde d'opinions des chefs d'entreprises industrielles

L'objectif ici est de présenter la série des réponses relatives aux différentes questions d'opinions posées aux chefs d'entreprises industrielles chaque trimestre. Loin de faire l'objet d'une étude approfondie, ces réponses qualitatives exprimées en pourcentage viennent renforcer et compléter les informations fournies par l'IHPI.

3.2.1 Solde global d'opinion des chefs d'entreprises industrielles

Au tableau N° 6 (page 30) trois situations de solde peuvent se présenter :

- un solde global positif traduit les réponses d'*augmentation*, de *plus que suffisants*, de *trop grands* et d'*amélioration* ;
- un solde global négatif traduit les réponses de *diminution*, d'*insuffisance*, de *trop petits* et de *détérioration* ;
- un solde global nul traduit les réponses de *stabilité*, de *suffisance*, d'*adéquation* et d'*inchangé*.

Ainsi :

- à la question Q1 relative à l'évolution de la production du trimestre étudié, le solde global d'opinion des chefs d'entreprises au 1^{er} trimestre 2006 est de 47,1% pour l'augmentation contre un solde global de 47,9% pour la diminution au 1^{er} trimestre 2004 ;
- à la question Q4, relative au niveau des stocks de produits finis, le solde global est de 12,2% pour les stocks trop grands au 2^{ème} trimestre 2004 contre un solde global de 33,4% pour les stocks trop petits au 4^{ème} trimestre 2005 ;
- à la question Q8 relative à la situation de la capacité de production de l'entreprise, le solde global est de 23,2% pour une capacité plus que suffisante au 4^{ème} trimestre 2003 contre un solde global de 35,1% pour une capacité de production insuffisante au 4^{ème} trimestre 2007 ;
- Le solde global d'opinion pour la question Q11 relative à l'évolution de la compétitivité de l'entreprise est de 68,5% pour une amélioration au 1^{er} trimestre 2006 contre un solde global de 12,5% au 4^{ème} trimestre 2007.

Tableau 6 : Solde global de réponses des chefs d'entreprises industrielles aux questions Q1 à Q11 de l'Enquête Harmonisée d'Opinion dans l'Industrie (en pourcentage)

Trimestres	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11
3trim. 2003	+28,2	-27,0	-52,4	+6,3	+54,9	+0,2	-3,1	+1,8	-31,0	+58,8	-
4trim. 2003	-5,6	-28,5	-36,2	+5,5	+17,8	+6,4	-0,5	+23,2	-11,8	-0,5	-
1trim. 2004	-47,9	-35,3	-28,5	-7,9	+13,9	+13,4	+16,1	+6,1	-8,7	+38,6	-
2trim. 2004	-44,5	-60,0	-66,8	+12,2	+58,8	+18,9	-0,1	+5,8	-21,4	+24,1	-
3trim. 2004	+45,3	-4,2	-37,5	-10,8	+72,1	-15,8	-10,4	+14,2	-16,1	+47,1	-
4trim. 2004	+16,0	-2,6	-13,0	-19,0	+59,7	-1,6	-6,2	+16,9	+1,6	+30,0	-
1trim. 2005	-18,0	-38,3	-41,5	-30,7	+19,2	+2,3	0,0	+4,3	-0,6	+16,2	-
2trim. 2005	+5,0	-9,7	-41,0	-1,7	+43,2	-1,7	-16,3	+9,4	+3,2	+19,1	-
3trim. 2005	+21,8	-45,9	-34,7	-2,5	+61,2	+6,5	+2,4	-17,1	+14,0	+47,3	-
4trim. 2005	+3,9	+7,2	-3,4	-33,4	+26,8	+13,7	-26,8	-2,9	+28,1	+56,7	+15,3
1trim. 2006	+47,1	+34,7	+17,7	-30,0	+63,1	+24,9	-2,8	-6,7	+32,4	+25,6	+68,5
2trim. 2006	-1,6	-17,0	-15,2	-26,9	+33,0	+24,4	-8,6	-11,4	-9,9	+50,1	+63,1
3trim. 2006	-14,6	-9,7	-3,0	-16,5	+40,2	+17,4	+20,1	+4,0	+11,1	+37,9	+40,6
4trim. 2006	+8,5	-10,1	-37,7	-11,0	-7,9	+6,4	0,0	-13,3	-7,1	+57,0	+25,8
1trim. 2007	-13,3	-3,1	+10,1	-14,4	+38,2	+21,4	+27,5	-34,3	+25,6	+51,0	+22,1
2trim. 2007	-32,9	+4,1	+26,4	-21,0	+43,0	+13,4	+1,9	-33,9	+22,5	+42,2	+39,8
3trim. 2007	-46,6	+18,3	+17,8	-20,2	+35,9	+26,8	-2,0	-29,4	+33,6	+6,2	+16,7
4trim. 2007	+22,4	+24,7	+11,3	-33,3	+23,9	+10,7	+0,4	-35,1	+13,3	+8,4	+12,5

Contenu des questions

- Q1** : Tendance de la production au cours du trimestre étudié ?
Q2 : Carnets de commandes en fin de trimestre ?
Q3 : Carnets de commandes en fin de trimestre en provenance de l'étranger ?
Q4 : Stocks de produits finis en fin de trimestre ?
Q5 : Perspectives d'évolution de la production au cours du prochain trimestre ?
Q6 : Perspectives d'évolution des prix de vente au cours du prochain trimestre ?
Q7 : Perspectives d'évolution de l'emploi au cours du prochain trimestre ?
Q8 : Capacité de production de l'entreprise ?
Q9 : Commandes enregistrées au cours du dernier trimestre ?
Q10 : Perspectives des commandes au cours du prochain trimestre ?
Q11 : La compétitivité de l'entreprise au cours du dernier trimestre ?

Quant au tableau N° 7 (page 31), il présente les soldes globaux d'opinion des chefs d'entreprises pour les questions relatives aux difficultés rencontrées par les entreprises industrielles et qui limitent leur production.

Ainsi, au 3^{ème} trimestre 2003, 35,5% des chefs d'entreprises ont répondu à la question Q12a qui signifie « n'avoir aucune difficulté » contre :

- 33,9% qui ont répondu à la question Q12b (insuffisance de la demande) ;
- 20,1% qui ont répondu à la question Q12d (insuffisance d'équipement) ;
- 12,0% qui ont répondu à la question Q12e (insuffisance de matière 1^{ère}) ;
- 0,0% qui ont répondu à la question Q12c (manque de main-d'œuvre).

Tableau 7 : Solde de réponses des chefs d'entreprises industrielles aux différentes réponses à la question Q12 de l'Enquête Harmonisée d'Opinion dans l'Industrie (en %)

Question	3t03	4t03	1t04	2t04	3t04	4t04	1t05	2t05	3t05	4t05	1t06	2t06	3t06	4t06	1t07	2t07	3t07	4t07
Q12a	35,5	40,1	36,3	32,5	35,0	20,0	26,1	41,5	43,8	29,1	30,6	42,0	20,3	23,0	17,8	29,1	33,1	32,0
Q12b	33,9	29,1	35,2	37,8	34,9	38,0	50,8	55,4	34,3	33,3	31,4	24,0	27,2	39,0	11,8	15,6	12,4	7,3
Q12c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Q12d	20,1	22,6	20,0	22,2	21,6	3,5	19,7	2,0	20,5	28,5	30,6	24,6	33,7	30,5	55,6	49,2	39,2	49,2
Q12e	12,0	8,9	8,5	8,1	8,2	8,5	3,5	2,0	3,4	13,8	9,8	11,5	21,1	4,2	3,7	5,2	11,3	8,8

Modalité de la question Q12

- Q12a** : Aucun problème limitant la production de l'entreprise ;
Q12b : Insuffisance de la demande comme limitant la production de l'entreprise ;
Q12c : Manque de main-d'œuvre comme limitant la production de l'entreprise ;
Q12d : Insuffisance de l'équipement comme limitant la production de l'entreprise ;
Q12e : Insuffisance de matières premières comme limitant la production de l'entreprise.

Pour l'utilisation de la capacité de production, le tableau N° 8 présente les trois soldes d'opinion des chefs d'entreprises selon que la capacité de production utilisée par les entreprises au cours du trimestre étudié soit :

- inférieure à 50% ou ;
- supérieure à 75% ou ;
- située entre 50% et 75%.

Ainsi, au 3^{ème} trimestre 2003, 34,5% des chefs d'entreprises ont utilisé plus de 75% de leur capacité de production, contre :

- 36,0% des chefs d'entreprises qui ont utilisé moins de 50% de leur capacité et ;
- 29,5% des chefs d'entreprises dont la capacité de production utilisée se situe entre 50% et 75%.

Tableau 8 : Solde de réponses des chefs d'entreprises industrielles à la question Q13 de l'Enquête Harmonisée d'Opinion dans l'Industrie

Cap de Product	3t03	4t03	1t04	2t04	3t04	4t04	1t05	2t05	3t05	4t05	1t06	2t06	3t06	4t06	1t07	2t07	3t07	4t07
> à 75%	34,5	47,5	56,0	34,2	47,8	34,3	43,1	33,9	57,3	46,0	51,1	34,7	56,4	61,7	15,2	27,8	50,6	33,4
< à 50%	36,0	16,5	18,1	37,1	37,1	16,8	13,0	8,2	15,9	34,4	20,4	15,6	1,5	1,8	22,8	22,4	21,8	21,6
50% > & < 75%	29,5	36,0	25,8	28,7	15,2	48,9	43,9	57,9	26,8	19,6	28,5	49,7	42,1	36,5	62,0	49,8	27,6	45,1

3.2.2 Analyse des séries des différents Soldes d'opinion

➤ Evolution de la production : graphique N°10 et N°11

Les graphiques 10 et 11 expriment respectivement l'évolution des soldes d'opinion :

- au niveau de la production du trimestre étudié par rapport au trimestre précédent ;
- au niveau de la production du prochain trimestre par rapport au trimestre étudié.

Pour la période allant du 1^{er} trimestre 2005 au 4^{ème} trimestre 2007 l'évolution du solde d'opinion relatif à la production du trimestre sous revu reflète celle de l'indice. Par contre la période d'avant est caractérisée par une évolution mitigée due probablement à la branche égrenage dont l'évolution a été irrégulière.

Quant au solde d'opinion relatif aux perspectives de production, l'évolution ne reflète pas la tendance de la production effective. Les causes restent à chercher aussi bien au niveau du répondant qu'au niveau externe.

Figure 11 : Evolution du solde d'opinion relatif à la production

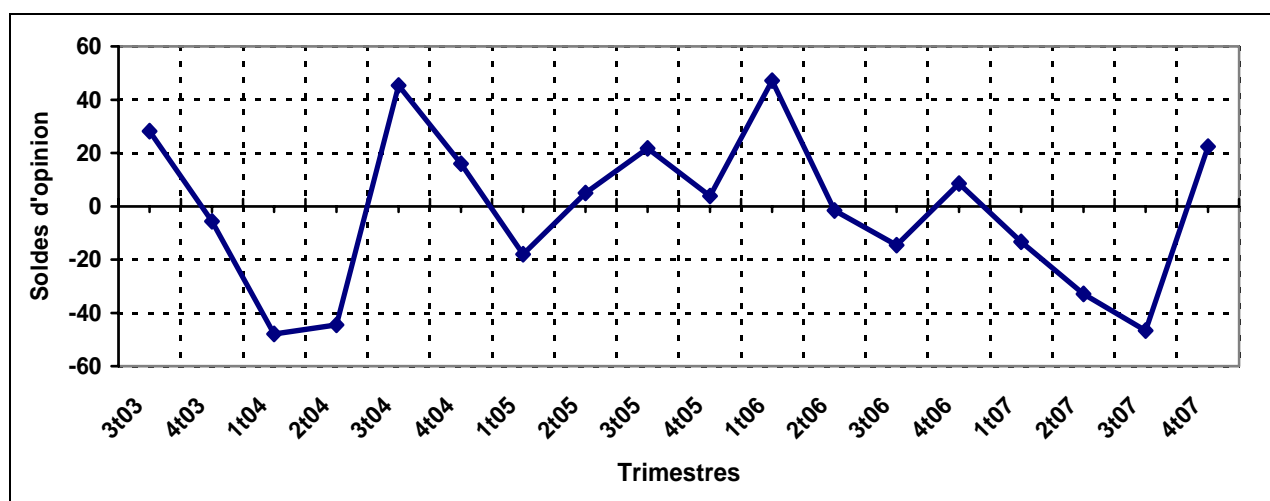
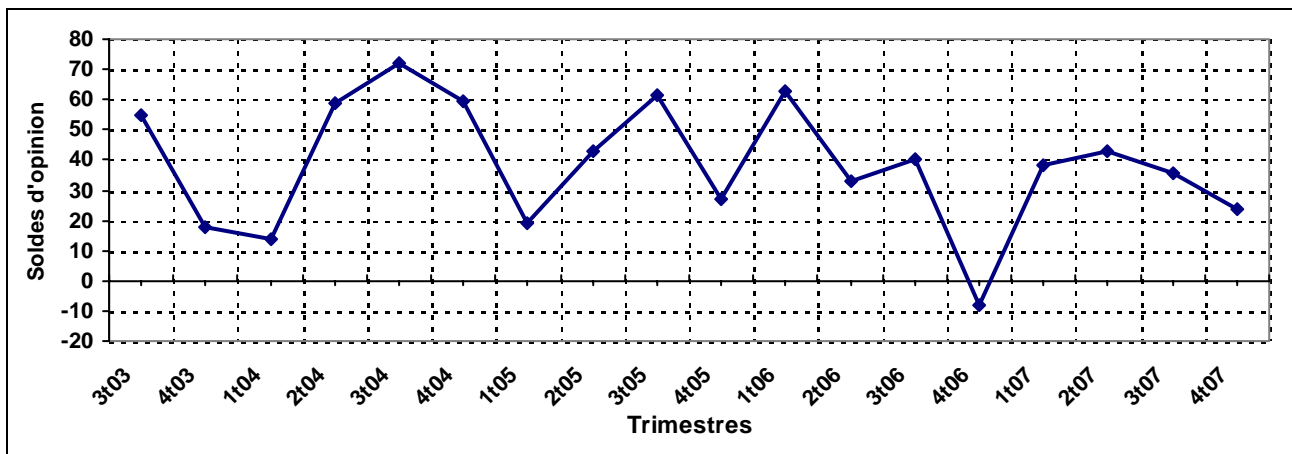


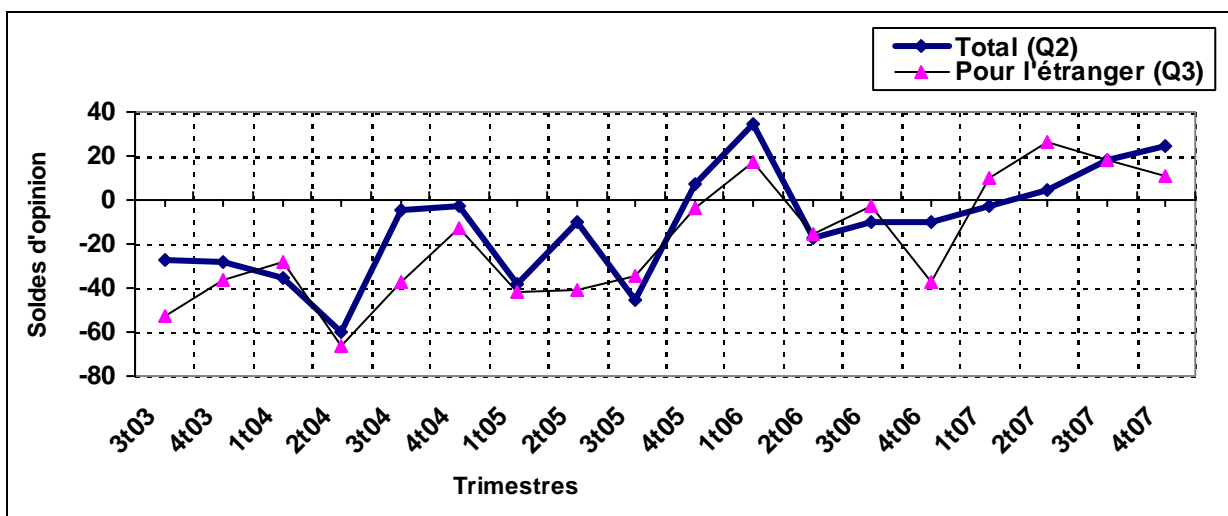
Figure 12 : Evolution du solde d'opinion relatif aux perspectives de production



➤ Evolution des carnets de commande : graphique N° 13

L'évolution des soldes d'opinion relatifs aux carnets de commande (Q2 et Q3) laisse penser à une amélioration de l'activité industrielle. De façon générale l'évolution des carnets de commande est croissante sur toute la période étudiée.

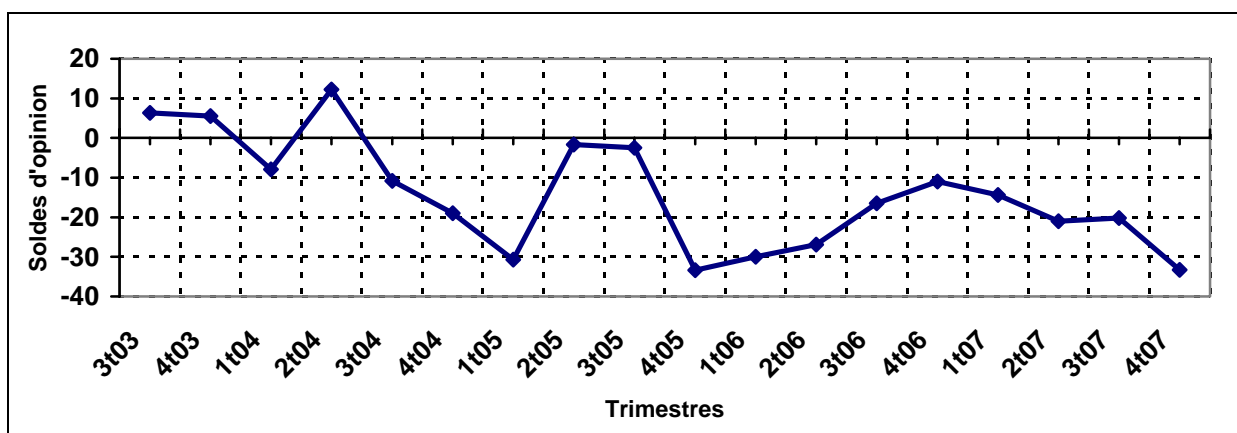
Figure 13 : Evolution des soldes d'opinion relatif aux carnets de commande



➤ Evolution des stocks de produits finis : graphique N°13

Le solde d'opinion relatif aux stocks de produits finis connaît durant toute la période étudiée une tendance baissière.

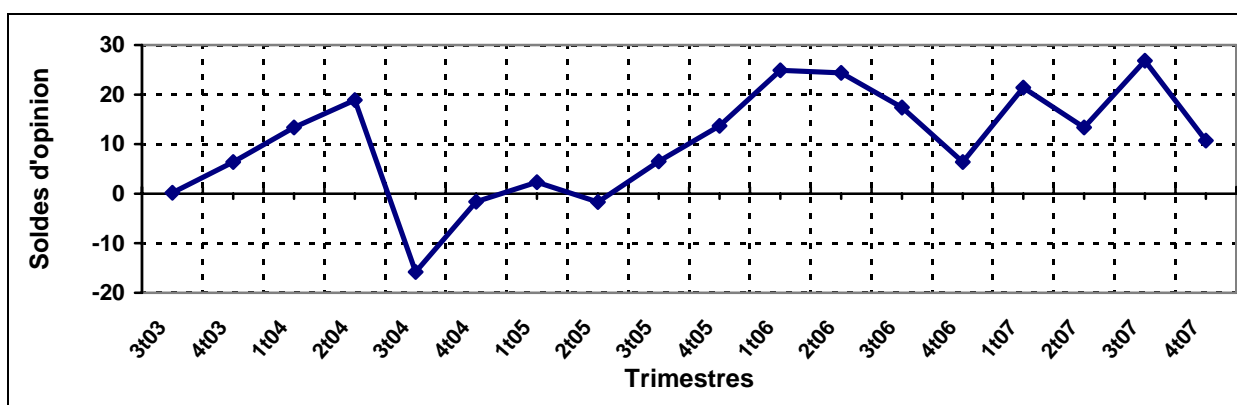
Figure 14 : Evolution du solde d'opinion relatif aux stocks de produits finis



➤ Perspectives d'évolution des prix de vente : graphique N° 14

L'évolution du solde d'opinion relatif aux perspectives des prix de vente a été croissante de façon générale durant toute la période étudiée.

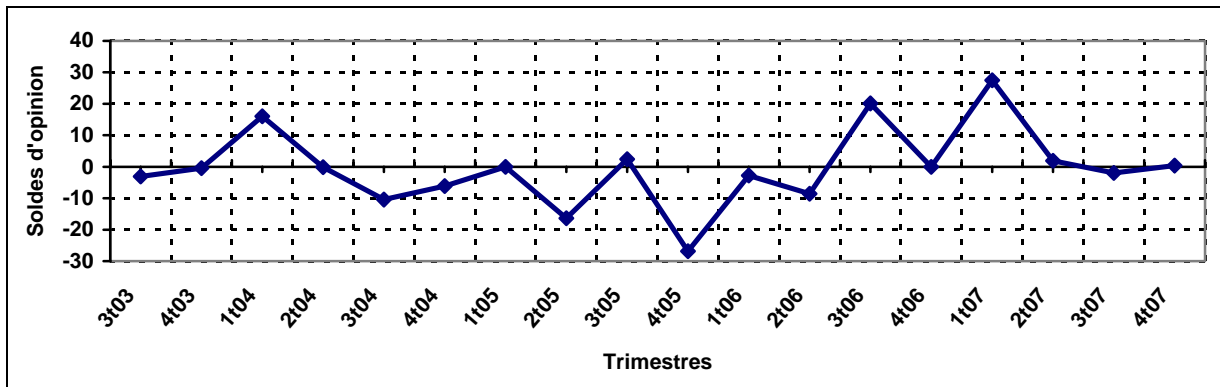
Figure 15 : Evolution du solde d'opinion relatif aux perspectives des prix de vente



➤ Perspectives d'évolution de: Evolution de l'emploi : graphique N° 15

L'évolution du solde d'opinion relatif aux perspectives de l'emploi a connu dans sa première phase (3^{ème} trimestre 2003 – 4^{ème} trimestre 2005) une tendance baissière. Dans sa deuxième phase la tendance générale est plutôt croissante.

Figure 16 : solde d'opinion relatif aux perspectives de l'emploi



➤ **Evolution de la capacité de production utilisée : graphique N°16**

Les graphiques N°14a, 14b, 14c illustrent respectivement l'évolution des soldes d'opinions relatifs aux trois cas d'utilisation de la capacité de production :

- capacité supérieure à 75% ;
- capacité inférieure à 50% ;
- capacité comprise entre 50% et 75%

Figure 17 : Evolution de la part des entreprises utilisant plus de 75% de leur capacité de production

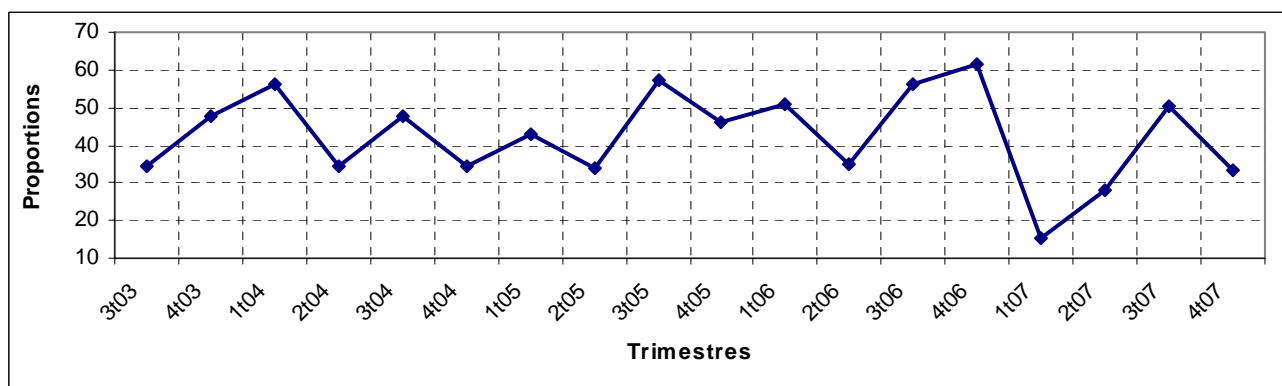


Figure 18 : Evolution de la part des entreprises utilisant moins de 50% de leur capacité de production

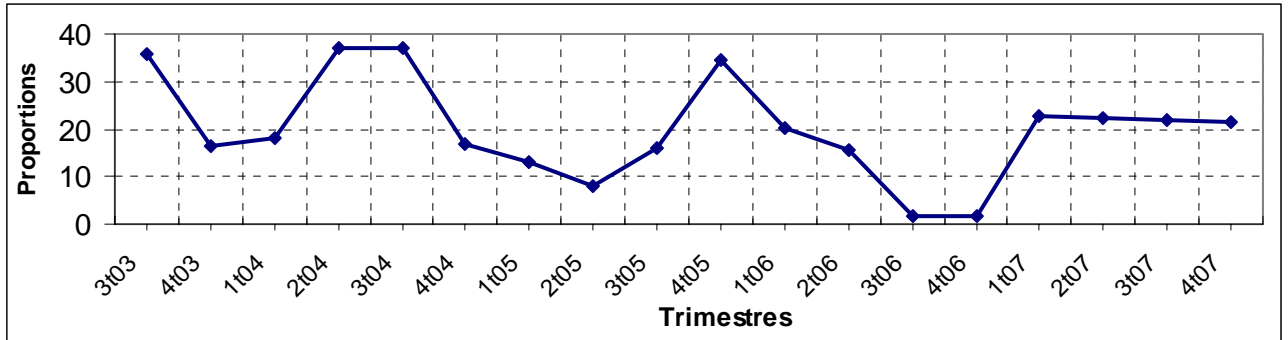
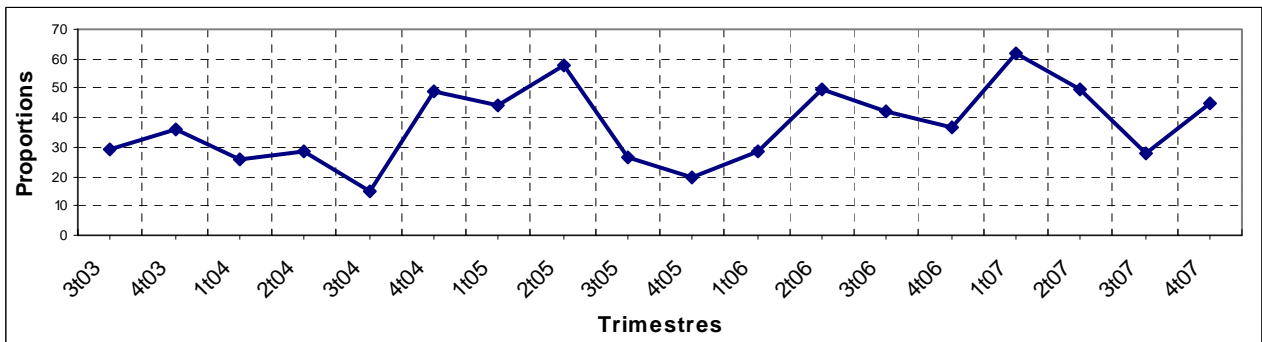


Figure 19 : Evolution de la part des entreprises utilisant une capacité de production se situant entre 50% & 75%



IV. DIFFICULTES RENCONTREES

La mise en œuvre du volet “Indice Harmonisé de la Production Industrielle et solde d’opinion des chefs d’entreprises industrielles” de PARSTAT s’est heurtée à divers problèmes qui ont retardé son exécution jusqu’alors.

4.1 Au niveau régional

Sur le plan régional, le bureau d’étude français PLANISTAT Europe qui devrait suivre les différentes phases d’exécution du projet n’a pu continuer les travaux après sa première mission circulaire dans tous les Etats membres de l’UEMOA. Cette mission ne lui a permis que de faire l’état des lieux de l’élaboration des indices de la production industrielle.

Après le départ de PLANISTAT Europe, les travaux ont été interrompus et seule la méthodologie harmonisée validée en juin 2003 était mise à la disposition des Instituts/Directions Nationaux de Statistiques des Etats.

A la reprise des travaux en 2005, une deuxième mission circulaire conduite par un nouveau bureau d’étude a permis de faire l’état des lieux de l’outil de traitement des données collectées dans le cadre de l’élaboration des indices de la production industrielle. Cette mission a permis au bureau d’études d’élaborer une application de traitement dénommée ASCI NH mise à la disposition des Etats. Malheureusement cette application n’a pas normalement fonctionné et l’équipe technique de l’IHPI a continué le traitement des données avec l’application en Excel qu’elle a auparavant conçue pour la circonstance. Il a fallu d’autres missions d’assistance de la Commission de l’UEMOA aux Etats membres pour qu’enfin l’indicateur IHPI puisse être généré par l’application ASCI NH.

4.2 Au niveau national

Outre les répercussions des difficultés rencontrées par la Commission de l’UEMOA sur la planification des travaux de mise en œuvre du dispositif de suivi de la conjoncture du secteur industriel, la DGSCN a été confrontée aux difficultés méthodologiques, aux difficultés liées aux ressources financières et humaines.

4.2.1 Difficultés méthodologiques

Selon la méthodologie harmonisée, la valeur ajoutée (au coût des facteurs) est l’élément principal qui permet de faire le choix des produits industriels à suivre dans le cadre de l’IHPI. Les différentes pondérations à utiliser dans le calcul des indices sont également déterminées à partir des valeurs ajoutées relatives aux produits industriels suivis. Mais conscient des difficultés liées à la détermination des valeurs ajoutées aux coûts des facteurs, jusqu’au niveau détaillé des produits, l’atelier de validation de la méthodologie harmonisée a autorisé l’utilisation du Chiffre d’Affaires hors taxes qui est aisé à déterminer.

Au Togo, en attendant de trouver une solution à ce problème de valeur ajoutée au niveau produit, l’échantillonnage des produits et le calcul des pondérations sont basés sur le Chiffre d’Affaires hors taxe.

En outre, la DGSCN est confrontée aux refus catégoriques et dans une moindre mesure aux réticences des chefs d’entreprises de collaborer pour la collecte de données. Les conséquences qui découlent de ce problème sont :

- pour les refus, les produits de ces entreprises n'ont pas été pris en compte dans le groupe de produits suivis, réduisant ainsi la représentativité de l'échantillon ;
- pour les réticences, les réponses aux questionnaires soit arrivent en retard si elles sont faites, entraînant le calcul des indices provisoires, soit n'arrivent pas du tout, et l'estimation des données est alors faite, ce qui réduit la fiabilité des indicateurs calculés.

4.2.2 Difficultés liées aux ressources financières

La mise en oeuvre de ce projet a souffert énormément de moyens financiers. Depuis son élaboration en 2003 aucun appui financier n'avait été prévu par la Commission de l'UEMOA pour l'élaboration de ces indicateurs. Aussi au niveau national aucun financement interne ne lui a été affecté jusqu'en fin 2007 et c'est grâce aux efforts propres de la DGSCN et à l'assistance du Devis programme Pari II que le projet a pu fonctionner de 2003 à 2007.

En effet, dans le cadre de l'appui de l'Union Européenne à l'amélioration des statistiques dans les pays de l'UEMOA, le Programme d'Appui Régional à l'Intégration (PARI 2) de la période 2004-2005 a permis au projet IHPI-EHOI de disposer d'un poste de travail informatique composé d'un micro-ordinateur et d'une imprimante. En outre l'assistance financière du Devis Programme Paris II a permis à la DGSCN de bénéficier d'une part d'un recrutement d'une dizaine d'agents de terrain qui ont été d'un grand apport au projet et d'autre part de l'achat de matériels et fournitures de bureau.

Signalons qu'après maintes requêtes faites par la DGSCN pour la prise en compte de cette étude dans le budget général de l'Etat, c'est seulement dans l'exercice 2008 que l'activité a été prise en compte. Reste que cet appui budgétaire puisse continuer dans l'avenir.

4.2.3 Difficultés liées aux ressources humaines

Au niveau des conditions de travail, on note généralement une insuffisance surtout en personnel d'enquête, ce qui est un frein à une bonne collecte de données. En effet, la Division des Etudes Economiques et des statistiques Financières qui est chargée d'élaborer l'IHPI et l'EHOI, éprouve des difficultés en personnel à l'instar des autres divisions de la DGSCN. Elle s'est toujours appuyée sur des stagiaires pour la collecte des données. Ces derniers n'étant pas permanents, l'opération de collecte se fait parfois dans des conditions difficiles.

V. PERSPECTIVES

Compte tenu de l'intérêt que revêtent l'IHPI et l'EHOI pour la Commission de l'UEMOA et pour le pays, et par conséquent l'attention qu'accorde la DGSCN à l'élaboration de ces indicateurs, une sensibilisation auprès des entreprises industrielles s'avère nécessaire en vue de leur expliquer l'importance de ces indicateurs et solliciter auprès d'eux une franche collaboration dans la collecte de données.

En outre, pour rendre beaucoup plus fiables les indicateurs, la DGSCN se propose dans un délai proche d'effectuer des travaux d'amélioration de l'IHPI. Ces travaux se résument à :

- un changement de base (données de base), en vue de prendre en compte les entreprises qui n'ont pas fait parti de la base de 2002 (pour des raisons de refus) et les entreprises créées après 2002 ;
- un calcul de la valeur ajoutée au niveau des produits à travers celle des entreprises. Ainsi elle sera l'élément à considérer pour le choix des produits (séries témoins) à suivre et pour le calcul des pondérations ;
- un calcul de l'indice mensuel ;
- une correction saisonnière de l'indice.

VI. CONCLUSION

La surveillance multilatérale des économies des pays de la sous-région à travers les indicateurs conjoncturels préconisée par la Commission de l'UEMOA est incontournable pour une politique économique efficace. La DGSCN adhère et soutient cette démarche. La réalisation de l'enquête trimestrielle auprès des entreprises industrielles malgré les difficultés rencontrées en est la preuve et vient confirmer sa détermination à élaborer les différents indicateurs de mesure de l'activité industrielle, secteur déterminant pour une croissance économique viable.

La méthodologie utilisée pour l'élaboration de l'IHPI et l'EHOI est certes harmonisée mais souffre encore d'imperfection du fait qu'elle est à ses débuts. Seule l'application dans le temps et dans l'espace pourrait amener à son amélioration. Au niveau national, en plus des difficultés d'ordre financier et humain, beaucoup de lacunes ont été relevées çà et là dans l'application de cette méthodologie. C'est pourquoi il y a lieu de penser que l'on gagnerait à améliorer la méthodologie dès que l'élaboration et l'utilisation de ces indicateurs rentreront dans les habitudes.

Aussi, la DGSCN compte-t-elle mener des activités de sensibilisation auprès des entreprises industrielles et auprès des partenaires au développement pour une amélioration de l'élaboration de ces indicateurs.

ANNEXES

Tableau des branches d'industrie, champ d'application de l'IHPI (divisions de la NAEMA)

Code	Intitulé de branche (Division NAEMA a 2 chiffres)	Observations
10	Extraction de charbon et de lignite ; extraction de tourbe	
11	Extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes	
12	Extraction de minerais d'uranium	
13	Extraction de minerais métalliques	
14	Autres activités extractives	
15	Fabrication de produits alimentaires et de boissons	Y compris poissons surgelés.
16	Fabrication de produits à base de tabac	
17	Fabrication de textiles	Y compris égrenage du coton
18	Fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture des fourrures	
19	Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage ; fabrication de chaussures	
20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie	Non compris abattage du bois
21	Fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton	
22	Édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements	
23	Raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires	
24	Fabrication de produits chimiques	
25	Fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques	
26	Fabrication de verre, poteries et matériaux pour la construction	
27	Métallurgie ; fonderie	
28	Fabrication d'ouvrages en métaux ; travail des métaux	
29	Fabrication de machines et de matériels n.c.a.	
30	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	
31	Fabrication de machines et de matériels électriques	
32	Fabrication d'équipements et appareils de radio, télévision et communication	
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	
34	Construction de véhicules automobiles	
35	Fabrication d'autres matériels de transport	
36	Fabrication de meubles ; activités de fabrication n.c.a	
37	Récupération	
40	Production et distribution électricité et de gaz	
41	Captage, traitement et distribution d'eau	

Liste des sections

Liste des sections de la Nomenclature d'Activités des États Membres d'AFRISTAT (NAEMA)

Liste des sections de la Nomenclature de Produits des États Membres d'AFRISTAT (NOPEMA)

Section	Intitulé	Section	Intitulé
A	Agriculture, chasse et sylviculture	A	Produits agricoles et forestiers
B	Pêche, pisciculture, aquaculture	B	Produits de la pêche, de la pisciculture et de l'aquaculture
C	Activités extractives	C	Produits d'extraction
D	Activités de fabrication	D	Produits manufacturés
E	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	E	Électricité, gaz et eau
F	Construction	F	Travaux de construction
G	Commerce ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	G	Ventes ; services de réparation automobiles et d'articles domestiques
H	Hôtels et restaurants	H	Services d'hôtellerie et de restauration
I	Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	I	Services de transports, d'auxiliaires de transport et de communication
J	Activités financières	J	Services financiers
K	Immobilier, locations et services aux entreprises	K	Services immobiliers, de location et services aux entreprises
L	Activités d'administration publique	L	Services d'administration publique
M	Éducation	M	Services d'éducation
N	Activités de santé et d'action sociale	N	Services de santé et d'action sociale
O	Activités à caractère collectif ou personnel	O	Services collectifs ou personnels
P	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	P	Services autoproduits par les ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
Q	Activités des organisations extraterritoriales	Q	Services fournis par les organisations extraterritoriales

Liste des divisions

Liste des divisions de la Nomenclature d'Activités des États Membres d'AFRISTAT (NAEMA)

Liste des divisions de la Nomenclature de Produits des États Membres d'AFRISTAT (NOPEMA)

Division	Intitulé	Division	Intitulé
1	Agriculture, chasse et activités annexes	1	Produits de l'agriculture et de l'élevage
2	Sylviculture, exploitation forestière, activités annexes	2	Produits sylvicoles
5	Pêche, pisciculture, aquaculture	5	Produits de la pêche, de la pisciculture et de l'aquaculture
10	Extraction de charbon et de lignite ; extraction de tourbe	10	Charbon et lignite ; tourbe
11	Extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes	11	Hydrocarbures naturels
12	Extraction de minerais d'uranium	12	Minerais d'uranium
13	Extraction de minerais métalliques	13	Minerais métalliques
14	Autres activités extractives	14	Produits divers des industries extractives
15	Fabrication de produits alimentaires et de boissons	15	Produits des industries alimentaires et boissons
16	Fabrication de produits a base de tabac	16	Tabac manufacture
17	Fabrication de textiles	17	Produits textiles
18	Fabrication d'articles d'habillemt ; préparation et teinture des fourrures	18	Articles d'habillement et fourrures
19	Travail du cuir ; fabricat. d'articles de voyage ; fabricat. de chaussures	19	Cuirs travaillés ; articles de voyage ; chaussures
20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie	20	Produits du travail du bois ; articles en bois ou de vannerie
21	Fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton	21	Papiers, cartons ; articles en papier ou en carton
22	Édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements	22	Produits de l'édition et de l'imprimerie ; services de reproduction
23	Raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires	23	d'enregistrem. Produits du raffinage, de la cokéfaction, et des industries nucléaires
24	Fabrication de produits chimiques	24	Produits chimiques
25	Fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques	25	Produits en caoutchouc ou en matières plastiques
26	Fabrication de verre, poteries et matériaux pour la construction	26	Verre ; poteries et matériaux pour la construction
27	Métallurgie ; fonderie	27	Produits métallurgiques ; pièces de fonderie
28	Fabrication d'ouvrages en métaux ; travail des métaux	28	Ouvrages en métaux ; produits du travail des métaux
29	Fabrication de machines et de matériels n.c.a.	29	Machines et équipements n.c.a.
30	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	30	Machines de bureau et matériel informatique
31	Fabrication de machines et de matériels électriques	31	Machines et matériels électriques
32	Fabricat. d'équipements et appareils de radio, télévision et communication	32	Équipements et appareils de radio, télévision et communications
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	33	Instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie
34	Construction de véhicules automobiles	34	Produits de la construction automobile
35	Fabrication d'autres matériels de transport	35	Autres matériels de transport
36	Fabrication de meubles ; activités de fabrication n.c.a	36	Meubles ; produits divers n.c.a.

Liste des divisions (suite)

Liste des divisions de la Nomenclature d'Activités des États Membres d'AFRISTAT (NAEMA)

Liste des divisions de la Nomenclature de Produits des États Membres d'AFRISTAT (NOPEMA)

Division	Intitulé	Division	Intitulé
37	Récupération		
40	Production et distribution électricité et de gaz	40	Électricité, gaz et chaleur
41	Captage, traitement et distribution d'eau	41	Eau distribuée
45	Construction	45	Travaux de construction
50	Commerce et réparation d'automobiles	50	Ventes et services de réparation automobile
51	Commerce de gros et activités d'intermédiaires du commerce de gros	51	Ventes en gros et services d'intermédiaires du commerce de gros
52	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	52	Vente au détail et services de réparation d'articles domestiques
55	Hôtels et restaurants	55	Services hôtellerie et de restauration
60	Transports terrestres	60	Services de transports terrestres
61	Transport par eau	61	Services de transports par eau
62	Transports aériens	62	Services de transports aériens
63	Activités des auxiliaire des transport	63	Services d'auxiliaires de transport
64	Postes et télécommunications	64	Services des postes et télécommunications
65	Intermédiation financière	65	Services d'intermédiation financière
66	Assurance	66	Services d'assurance
67	Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	67	Services d'auxiliaires financiers et d'assurance
70	Activités immobilières	70	Services immobiliers
71	Location sans opérateur	71	Services de location sans opérateur
72	Activités informatiques et activités connexes	72	Services informatiques et services connexes
73	Recherche - développement	73	Services de recherche et développement
74	Services fournis principalement aux entreprises	74	Services fournis principalement aux entreprises
75	Activités d'administration publique	75	Services d'administration publique
80	Éducation	80	Services d'éducation
85	Activités de santé et d'action sociale	85	Services de santé et d'action sociale
90	Assainissement, voirie et gestion des déchets	90	Services d'assainissement, de voirie et de gestion des déchets
91	Activités associatives	91	Services fournis par les organisations associatives
92	Activités récréatives, culturelles et sportives	92	Services récréatifs, culturels et sportifs
93	Activités de services personnels	93	Services personnels
95	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	95	Services autoproduits par les ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
99	Activités des organisations extraterritoriales	99	Services fournis par les organisations extraterritoriales

Liste des groupes

Liste des groupes de la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA)

Liste des groupes de la Nomenclature de Produits des Etats Membres d'AFRISTAT (NOPEMA)

Groupe	Intitulé	Groupe	Intitulé
01.1	Culture de céréales et autres cultures n.c.a.	01.1	Céréales et produits des autres cultures n.c.a.
01.2	Culture de légumes ; horticulture ; pépinières	01.2	Légumes ; plantes et fleurs
01.3	Culture de fruits, de noix, de plantes pour boisson ou épices	01.3	Fruits, noix, plantes pour boissons ou épices
01.4	Élevage	01.4	Produits de l'élevage
01.5	Culture et élevage associés		
01.6	Activités annexes à la culture et à l'élevage	01.6	Services annexes à la culture et à l'élevage
01.7	Chasse, piégeage, repeuplement en gibier et activités annexes	01.7	Produits de la chasse
02.1	Sylviculture et exploitation forestière	02.1	Produits de la sylviculture et de l'exploitation forestière
02.2	Cueillette	02.2	Produits forestiers et de cueillette
02.3	Activités annexes à la sylviculture et à l'exploitation forestière	02.3	Services forestiers
05.0	Pêche, pisciculture, aquaculture	05.0	Produits de la pêche, de la pisciculture et de l'aquaculture
10.0	Extraction de charbon et de lignite ; extraction de tourbe	10.0	Charbon et lignite ; tourbe
11.1	Extraction de pétrole brut et de gaz naturel	11.1	Pétrole brut et gaz naturel
11.2	Activités annexes à l'extraction de pétrole brut et de gaz naturel	11.2	Services annexes à l'extraction de pétrole brut et de gaz naturel
12.0	Extraction de minerais d'uranium	12.0	Minerais d'uranium
13.1	Extraction de minerais de fer	13.1	Minerais de fer
13.2	Extraction de minerais de métaux non ferreux n.c.a.	13.2	Minerais de métaux non ferreux n.c.a.
14.1	Extraction de pierres, de sables et d'argiles	14.1	Pierres, sables et argiles
14.2	Extraction d'engrais naturels et de minéraux pour l'industrie chimique	14.2	Engrais naturels et minéraux pour l'industrie chimique
14.3	Activités extractives diverses	14.3	Produits minéraux divers
15.1	Abattage, transformation et conservation des viandes	15.1	Viandes, produits à base de viande et produits de l'abattage
15.2	Transformation et conservation des poissons, crustacés et mollusques	15.2	Poissons et produits de la pêche préparés
15.3	Transformation et conservation de fruits et légumes	15.3	Produits à base de fruits et légumes
15.4	Fabrication de corps gras	15.4	Corps gras
15.5	Fabrication de produits laitiers et de glaces	15.5	Produits laitiers et glaces
15.6	Travail des grains ; fabrication des produits amylacés	15.6	Farines, céréales transformées et produits amylacés
15.7	Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a.	15.7	Produits alimentaires à base de céréales n.c.a.

Liste des groupes (suite)

Liste des groupes de la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA)

Liste des groupes de la Nomenclature de Produits des Etats Membres d'AFRISTAT (NOPEMA)

Groupe	Intitulé	Groupe	Intitulé
15.8	Fabrication de produits alimentaires n.c.a.	15.8	Produits alimentaires n.c.a.
15.9	Fabrication de boissons	15.9	Boissons
16.0	Fabrication de produits à base de tabac	16.0	Tabac manufacturé
17.1	Filature, tissage et ennoblissement textile	17.1	Fils et filés ; tissus ; services d'ennoblissement textile
17.2	Fabrication d'autres articles textiles	17.2	Autres articles textiles
17.3	Fabrication d'étoffes et d'articles de bonneterie	17.3	Étoffes et articles de bonneterie
18.0	Fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture des	18.0	Articles d'habillement et fourrures
19.1	Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage	19.1	Peaux et cuirs ; articles de voyage
19.2	Fabrication de chaussures	19.2	Chaussures et articles chaussants
20.1	Sciage et rabotage du bois	20.1	Produits du sciage et du rabotage
20.2	Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie	20.2	Articles en bois, liège, vannerie et sparterie
21.0	Fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton	21.0	Papiers et cartons ; articles en papier ou en carton
22.1	Édition	22.1	Produits de l'édition
22.2	Imprimerie	22.2	Produits de l'imprimerie
22.3	Reproduction d'enregistrements	22.3	Services de reproduction d'enregistrements
23.1	Raffinage pétrolier	23.1	Produits pétroliers raffinés
23.2	Cokéfaction ; traitement de combustibles nucléaires (1)	23.2	Cokes et goudrons ; produits des industries nucléaires
24.1	Fabrication de produits chimiques de base	24.1	Produits chimiques de base
24.2	Fabrication de produits pharmaceutiques	24.2	Produits pharmaceutiques
24.3	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien	24.3	Savons, parfums et produits d'entretien
24.4	Fabrication de produits agrochimiques, de peintures et d'autres produits chimiques	24.4	Produits agrochimiques, peintures et autres produits chimiques
24.5	Fabrication de fibres synthétiques ou artificielles	24.5	Fibres synthétiques ou artificielles
25.1	Fabrication de produits en caoutchouc	25.1	Produits en caoutchouc
25.2	Fabrication de produits en matières plastiques	25.2	Produits en matières plastiques
26.1	Fabrication de verre et d'articles en verre	26.1	Verre et articles en verre
26.2	Fabrication de produits céramiques	26.2	Produits céramiques
26.3	Fabrication de ciment, de matériaux et d'ouvrages en béton ou en pierre et d'autres	26.3	Ciment, matériaux et ouvrages en béton ou en pierre et autres produits minéraux non métalliques n.c.a.

Liste des groupes (suite)

<u>Liste des groupes de la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA)</u>		<u>Liste des groupes de la Nomenclature de Produits des Etats Membres d'AFRISTAT (NOPEMA)</u>	
Groupe	Intitulé	Groupe	Intitulé
27.1	Sidérurgie et première transformation de l'acier	27.1	Produits de la sidérurgie et de la première transformation de l'acier
27.2	Métallurgie et première transformation des métaux précieux et des métaux non ferreux	27.2	Produits de la métallurgie, produits de la première transformation des métaux précieux et des
27.3	Fonderie	27.3	Pièces de fonderie
28.1	Construction et menuiserie métalliques ; fabrication de citernes, réservoirs et générateurs de vapeur	28.1	Éléments en métal pour la construction ; réservoirs, chaudières et produits de la chaudronnerie
28.2	Fabrication d'autres ouvrages en métaux ; travail des métaux	28.2	Autres ouvrages en métaux ; travail des métaux
29.1	Fabrication de machines d'usage général	29.1	Machines et appareils d'usage général
29.2	Fabrication de machines d'usage spécifique	29.2	Machines et appareils d'usage spécifique
29.3	Fabrication d'appareils domestiques n.c.a.	29.3	Appareils domestiques n.c.a.
30.0	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	30.0	Machines de bureau et matériel informatique
31.0	Fabrication de machines et de matériels électriques	31.0	Machines et matériels électriques
32.0	Fabrication d'équipements et appareils de radio, télévision et communication	32.0	Équipements et appareils de radio, télévision et communications
33.0	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	33.0	Instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie
34.0	Construction de véhicules automobiles	34.0	Véhicules automobiles
35.1	Construction et réparations navales, aéronautiques et ferroviaires	35.1	Produits de la construction navale ou aéronautique ; matériel ferroviaire roulant
35.2	Fabrication d'autres équipements de transport	35.2	Autres équipements de transport
36.1	Fabrication de matelas et de meubles	36.1	Matelas et meubles
36.2	Activités de fabrication n.c.a.	36.2	Produits divers n.c.a.
37.0	Récupération		
40.1	Production et distribution d'électricité	40.1	Électricité
40.2	Production de gaz ; distribution par conduite de combustibles gazeux	40.2	Gaz distribué et supports énergétiques

Liste des groupes (suite)

Liste des groupes de la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA)

Liste des groupes de la Nomenclature de Produits des Etats Membres d'AFRISTAT (NOPEMA)

Groupe	Intitulé	Groupe	Intitulé
41.0	Captage, traitement et distribution d'eau	41.0	Eau distribuée
45.1	Préparation des sites	45.1	Travaux de préparation des sites
45.2	Construction de bâtiments ; génie civil	45.2	Travaux de construction de bâtiments ou de génie civil
45.3	Travaux d'installation	45.3	Travaux d'installation
45.4	Travaux de finition	45.4	Travaux de finition
45.5	Location de matériel de construction avec opérateur	45.5	Services de location de matériel de construction avec opérateur
50.1	Commerce de véhicules automobiles	50.1	Vente de véhicules automobiles
50.2	Entretien et réparation de véhicules automobiles	50.2	Services d'entretien et de réparation de véhicules automobiles
50.3	Commerce de pièces et d'accessoires automobiles	50.3	Vente de pièces et d'accessoires automobiles
50.4	Commerce et réparation de motocycles	50.4	Vente et services de réparation de motocycles
50.5	Commerce de détail de carburants	50.5	Vente au détail de carburants
51.1	Activités d'intermédiaires du commerce de gros	51.1	Services d'intermédiaires du commerce de gros
51.2	Commerce de gros de produits agricoles bruts, d'animaux vivants, de produits alimentaires,	51.2	Vente en gros de produits agricoles bruts, d'animaux vivants, de produits alimentaires, boissons
51.3	Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires	51.3	Vente en gros de biens de consommation non alimentaires
51.4	Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles	51.4	Vente en gros de produits intermédiaires non agricoles
51.5	Commerce de gros de machines, d'équipements et fournitures industriels	51.5	Vente en gros de machines, d'équipements et fournitures industriels
51.6	Autres commerces de gros	51.6	Autres ventes en gros
52.1	Commerce de détail en magasin non spécialisé	52.1	Vente au détail en magasin non spécialisé
52.2	Commerce de détail en magasin spécialisé	52.2	Vente au détail en magasin spécialisé
52.3	Commerce de détail de biens d'occasion	52.3	Vente au détail de biens d'occasion
52.4	Commerce de détail hors magasin	52.4	Vente au détail hors magasin
52.5	Réparation d'articles personnels et domestiques	52.5	Services de réparation d'articles personnels et domestiques
55.1	Hôtels et autres moyens d'hébergement de courte durée	55.1	Services d'hôtellerie et autres services d'hébergement
55.2	Restaurants, débits de boissons	55.2	Services de restauration, services des débits de boissons
60.1	Transports ferroviaires	60.1	Services de transports ferroviaires

Liste des groupes (suite)

Liste des groupes de la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA)

Liste des groupes de la Nomenclature de Produits des Etats Membres d'AFRISTAT (NOPEMA)

Groupe	Intitulé	Groupe	Intitulé
60.2	Transports routiers de passagers	60.2	Services de transports routiers de passagers
60.3	Transports routiers de marchandises	60.3	Services de transports routiers de marchandises
60.4	Transports par conduites	60.4	Services de transports par conduites
61.1	Transports maritimes et côtiers	61.1	Services de transports maritimes et côtiers
61.2	Transports par voies navigables	61.2	Services de transports par voies navigables intérieures
62.0	Transports aériens	62.0	Services de transports aériens
63.1	Manutention et entreposage	63.1	Services de manutention et d'entreposage
63.2	Exploitation d'infrastructures de transport	63.2	Services des infrastructures de transport
63.3	Activités d'organisation des transports	63.3	Services d'organisation des transports
64.1	Activités de poste et de courrier	64.1	Services de poste et de courrier
64.2	Télécommunications	64.2	Services de télécommunications
65.1	Intermédiation monétaire	65.1	Services d'intermédiation monétaire
65.2	Intermédiation financière non monétaire	65.2	Autres services d'intermédiation financière non monétaire
66.0	Assurance	66.0	Services d'assurance
67.1	Activités d'auxiliaires financiers	67.1	Services d'auxiliaires financiers
67.2	Activités d'auxiliaires d'assurance	67.2	Services d'auxiliaires d'assurance
70.1	Activités immobilières sur biens propres	70.1	Services immobiliers sur biens propres
70.2	Activités des agences immobilières	70.2	Services des agences immobilières
71.1	Location de matériels de transport	71.1	Services de location de matériels de transport
71.2	Location de machines et équipements n.c.a.	71.2	Services de location de machines et équipements n.c.a.
71.3	Location d'articles personnels et domestiques n.c.a.	71.3	Services de location d'articles personnels et domestiques n.c.a.
72.1	Conseil informatique et développements logiciels	72.1	Services de conseil informatique et de développements logiciels
72.2	Maintenance de matériels informatiques et d'équipements de bureau	72.2	Services de maintenance de matériels informatiques et d'équipements de bureau
72.3	Autres activités informatiques	72.3	Autres services informatiques
73.1	Recherche et développement expérimental en sciences physiques et naturelles et en ingénierie	73.1	Services de recherche et développement expérimental en sciences physiques et naturelles et

Liste des groupes (suite)

Liste des groupes de la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA)

Liste des groupes de la Nomenclature de Produits des Etats Membres d'AFRISTAT (NOPEMA)

Groupe	Intitulé	Groupe	Intitulé
73.2	Recherche et développement expérimental en sciences sociales et humaines	73.2	Services de recherche et développement expérimental en sciences sociales et humaines
74.1	Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion	74.1	Services juridiques, comptables et de conseil de gestion
74.2	Activités d'architecture, d'ingénierie et autres activités techniques	74.2	Services d'architecture , d'ingénierie et autres activités techniques
74.3	Autres activités de services fournis principalement aux entreprises	74.3	Autres services fournis principalement aux entreprises
75.1	Activités d'administration générale, économique et sociale	75.1	Services d'administration générale, économique et sociale
75.2	Activités de prérogative publique	75.2	Services de prérogative publique
75.3	Sécurité sociale obligatoire	75.3	Services de sécurité sociale obligatoire
80.1	Enseignement préscolaire et primaire	80.1	Services d'enseignement préscolaire et primaire
80.2	Enseignement secondaire	80.2	Services d'enseignement secondaire
80.3	Enseignement supérieur	80.3	Services d'enseignement supérieur
80.4	Activités de formation permanente et autres activités d'enseignement	80.4	Formation permanente et autres services d'enseignements
85.1	Activités pour la santé humaine	85.1	Services relatifs à la santé humaine
85.2	Activités vétérinaires	85.2	Services vétérinaires
85.3	Action sociale	85.3	Services d'action sociale
90.0	Assainissement, voirie et gestion des déchets	90.0	Services d'assainissement, de voirie et de gestion des déchets
91.1	Activités des organisations économiques	91.1	Services fournis par les organisations économiques
91.2	Activités des syndicats de travailleurs	91.2	Services fournis par les syndicats de travailleurs
91.3	Activités des autres organisations associatives	91.3	Services fournis par les autres organisations associatives
92.1	Activités cinématographiques, de radio, de télévision et de spectacle	92.1	Films et services cinématographiques, services de radio et de télévision, autres services de spectacle
92.2	Activités d'agences de presse	92.2	Services des agences de presse
92.3	Activités des médiathèques, musées, réserves naturelles	92.3	Services des médiathèques, musées, réserves naturelles
92.4	Activités de jeux, activités sportives ou récréatives	92.4	Jeux, services liés au sport ou récréatifs
93.0	Activités de services personnels	93.0	Services personnels
95.0	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	95.0	Services autoproduits par les ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
99.0	Activités des organisations extraterritoriales	99.0	Services fournis par les organisations extraterritoriales